

# Au congrès travailliste: VIVE OPPOSITION

N° 224 - Jeudi 30 septembre 1965

La Chaux-de-Fonds, 76<sup>e</sup> année

## la sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - BUREAUX: RUE DU PARC 103 - TEL.: RED 3 10 88 - ADM. ET PUBL. 3 10 87 - CCP 23-313 - LE NUMERO: 50 CT  
ABONNEMENTS 1 AN FR 40 - 6 MOIS FR 20 - 3 MOIS FR 10 - 1 MOIS FR 3 50 ANN LE MM CANTON 17 CT SUISSE 22 CT RECL 70 CT  
Rédacteur resp pages genevoises L Piquet - Rédacteur resp pages vaudoises O Heger - Rédacteur responsable W Brandt

### Les métallurgistes contre la politique des salaires

**Blackpool.** — Par 17 voix contre 14, les délégués de la Fédération des ouvriers de la métallurgie (Amalgamated Engineering Union) à la conférence annuelle du Parti travailliste ont décidé, tard dans la soirée de mercredi, de s'opposer au projet gouvernemental prévoyant un préavis obligatoire à toute demande d'augmentation de salaire.

Cette décision inattendue pourrait estimer les observateurs, se traduire par un vote extrêmement serré à l'issue du débat sur la politique économique du gouvernement prévu pour vendredi. Certains envisagent même la possibilité d'une défaite du gouver-

nement à cette occasion. En effet, la Fédération de la métallurgie, la seconde par le nombre des adhérents, dispose à la conférence de 768 000 voix auxquelles il convient d'ajouter le million de voix de la Fédération des transports, elle aussi opposée au préavis obligatoire. Les 4 autres grandes fédérations syndicales favorables au projet gouvernemental totalisent un million 676 000 mandats. Le résultat final dépendra donc de la position adoptée par les petits et moyens syndicats — pour la plupart favorables au projet — ainsi que par les délégués des sections locales du parti dont il est difficile de prévoir l'attitude.

Au début de la soirée, M. Eric Hefner, député de Liverpool, et membre de la Fédération de la métallurgie, avait déjà indiqué son opposition au projet mis au point par George Brown, ministre des Affaires économiques.

#### Politique étrangère

Ouvrant le matin, le débat de politique étrangère qui se poursuit au 64<sup>e</sup> congrès annuel du Labour Party M. Stewart a indiqué que la mission de paix du Commonwealth sur le Vietnam «demeurerait prête à partir pour entreprendre une tournée des pays concernés par le conflit vietnamien dès que les portes d'Hanoi et de Pékin lui seraient ouvertes».

Le ministre des Affaires étrangères a résumé ainsi les grandes lignes de la position britannique: a) réunion d'une conférence, celle de Genève ou une autre; b) mise au point d'un cessez-le-feu avant ou après la réunion de la conférence; c) fin des bombardements américains au Vietnam du Nord et fin de l'aide militaire nord-vietnamienne; au Vietnam; d) des négociations visant à permettre au Vietnam du Nord et du Sud, débarrassés des troupes et des bases étrangères, d'aboutir à l'autodétermination.

Sous les applaudissements de la vaste majorité des délégués et aussi sous les huées de l'aile gauche. M. Stewart a qualifié de «moralement indéfendable» l'attitude du gouvernement d'Hanoi exprimée par le président Ho Chi-minh dans une récente interview.

Le secrétaire au Foreign Office, d'autre part, s'est vivement félicité de l'attitude constructive adoptée par l'Union soviétique dans le conflit indo-pakistanaï.

#### Il profite de son mariage pour s'évader!

«Rends-toi» supplie mardi matin M<sup>me</sup> Patricia Brown, par le biais des journaux britanniques, à l'adresse de son mari qui a profité lundi de son mariage pour s'évader.

Il avait juste pris le temps de glisser l'alliance au doigt de sa femme et de lui donner un baiser.

Des témoins l'ont vu s'élaner à travers la rue au milieu des voitures et il s'est rapidement perdu dans la foule.

Comme il avait mis son costume de ville pour la cérémonie, personne, dans la rue, ne l'a remarqué.

M<sup>me</sup> Brown pleure, sachant que l'évasion de son mari ne fera qu'allonger la durée de leur séparation.

M. Stewart, qui a confirmé qu'il partirait pour New York, où il assistera à la réunion de l'Assemblée des Nations Unies, au début de la semaine prochaine, a fait savoir qu'il proposerait, devant l'ONU, des mesures visant à améliorer la procédure destinée à favoriser des règlements pacifiques des conflits. M. Stewart a de nouveau indiqué que le Gouvernement travailliste favorisait l'admission de la Chine populaire à l'ONU et d'une façon générale la plus grande universalité possible des Nations Unies.

#### Mécontentement

Le discours de M. Stewart a provoqué le mécontentement des délégués de la gauche, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'Alliance atlantique, qu'il convient, a observé M. Stewart, de ne pas considérer comme une attitude hostile envers les pays du Pacte de Varsovie.

A main levée et à une très forte majorité, le congrès approuve l'ensemble de la politique étrangère du gouvernement présentée dans une déclaration du Comité exécutif du Labour.

Le congrès du Parti travailliste a rejeté au début de l'après-midi par 4 065 000 voix contre 2 284 000 une motion stigmatisant les bombardements américains au Vietnam du Nord.

La puissante Fédération des transports a mis son million de voix à ce propos dans le camp de l'aile gauche opposée à la politique du gouvernement Wilson au Vietnam.

Le congrès annuel du Parti travailliste a approuvé mercredi après-midi le récent livre blanc du gouvernement Wilson limitant l'entrée des immigrants de couleur en Grande-Bretagne à 7500 personnes par an.

Une résolution extraordinaire stigmatisant la politique du gouvernement a été rejetée par 4 736 000 voix contre 1 581 000.

#### Castro entrouvre le rideau de canne à sucre

La Havane. — Les Cubains qui veulent quitter leur pays pour les Etats-Unis pourront désormais le faire librement, a annoncé la nuit dernière Fidel Castro dans l'allocution qu'il a prononcée à la radio de La Havane.

«Le Gouvernement cubain, a-t-il dit, accordera des facilités et des garanties à tous ceux qui désireront émigrer au «paradis yankee», et qui ne risqueront plus ainsi de se noyer en s'enfuyant illégalement à bord d'embarcations légères.»

Le dirigeant cubain a précisé que le port de Camarioca, sur la côte septentrionale de la province de Matanzas, à 100 km. à l'est de La Havane, servirait de port d'embarquement.

#### Balance des paiements britannique: favorable

Londres. — Le Ministère britannique des finances a annoncé mercredi que la balance des paiements de la Grande-Bretagne présentait, dans le deuxième trimestre de cette année, un excédent des recettes pour la première fois depuis deux ans. Cet excédent est de 28 millions de livres sterling, dont 25 millions pour les transactions en cours. Les investissements directs, qui sont surtout financés par les Etats-Unis, ont augmenté par rapport au premier trimestre, où ils avaient atteint un niveau très bas. Le déficit dans la balance des paiements au cours du premier semestre de cette année était de 102 millions de livres contre plus de 312 millions au cours des six premiers mois de 1964. D'autre part, la zone sterling d'outre-mer a eu un déficit de quelque 70 millions de livres dans les comptes courants et à long terme, comparé à un excédent de recettes de 25 millions au cours de la même période de l'an dernier. Ce déficit dépasse ceux qui ont été réalisés dans chacun des deux derniers trimestres de 1964.

#### Les victimes de Taal



On ne peut pas encore mesurer l'étendue exacte des dégâts ou évaluer avec précision le nombre des victimes après l'éruption du volcan Taal, sur l'île de Luçon, dans l'archipel des Philippines, à 110 km. au sud de la capitale Manille. Notre béliro montre une femme effondrée en apprenant la disparition de sa famille. De nombreuses victimes et des membres des équipes de sauvetage se trouvent sur le centre d'évacuation près du volcan.

#### Rapport Brejnev au comité central

Moscou. — Dans son rapport au Comité central, M. Leonide Brejnev a, pour la première fois depuis la démission de M. Khrouchtchev, fait publiquement état des difficultés avec la Chine populaire. Les efforts du Parti communiste soviétique pour une «normalisation» des relations avec le Parti communiste chinois, a-t-il dit, n'ont «malheureusement pas été soutenus par les dirigeants de ce parti».

Le conflit au Vietnam, a dit M. Brejnev, a «compliqué» les relations de l'URSS avec les Etats-Unis, et ces relations présentent «une tendance

évidente à se geler».

Les relations de l'URSS avec la Grande-Bretagne «ont été substantiellement freinées» a dit M. Brejnev, du fait du soutien britannique à la politique américaine au Vietnam et de son initiative concernant la force nucléaire atlantique.

Les rapports de l'URSS avec l'Allemagne fédérale restent mauvaises comme par le passé par la faute des milieux dirigeants ouest-allemands, a déclaré M. Brejnev.

La position «réaliste» de la France, par contre, a-t-il indiqué, fait que les relations franco-soviétiques «ne sont pas mauvaises à l'heure actuelle».

«Nous avons mené et nous mènerons une politique de développement et de renforcement des relations d'amitié avec l'Inde», a-t-il dit.

Il existe, a-t-il ajouté, «des prémices d'une amélioration des relations également avec le Pakistan».

Les stocks de céréales, par suite du mauvais temps cette année en URSS, seront «apparemment inférieurs aux plans», a indiqué M. Brejnev.

Le Comité central et le gouvernement, a-t-il ajouté, «ont fait tout le nécessaire pour satisfaire normalement aux besoins du pays en pain».

L'URSS a évoqué avec ses alliés du Pacte de Varsovie la création «d'un mécanisme opérationnel et permanent pour la discussion des problèmes d'actualité» a révélé M. Brejnev.

Le «perfectionnement» des activités du pacte a également été examiné.

L'armement des pays membres du pacte est en cours de standardisation.

Le Pacte de Varsovie «s'est notablement renforcé», a ajouté M. Brejnev.

#### Dans la rue...

Un de nos confrères allemands, la «Neue Ruhr Zeitung», a fait une enquête pour établir quelles professions offraient le plus de chances — ou de risques! — de mariage aux femmes.

Il est arrivé à la conclusion que les plus avantageuses étaient les hôtesses de l'air. Viennent ensuite, les employés des agences de voyage, puis les vendeuses, les coiffeuses, les esthéticiennes. Plus loin apparaissent les secrétaires et les dactylos. Tout en arrière se classent les enseignantes. Il paraît que les hommes auraient peur de devoir «retourner à l'école» s'ils les épousaient.

Bien entendu, nous laissons à notre confrère d'outre-Rhin l'entière responsabilité de ses affirmations. Au demeurant, les chances sont peut-être réparties autrement en Suisse!

GRIEURIN.

#### Editorial

Depuis plus d'un an, les comités responsables de la «Sentinelle» et du «Peuple» étudient la réorganisation de la presse socialiste romande. Les deux journaux, on le sait, sont imprimés à La Chaux-de-Fonds et comptent de nombreuses pages communes, tout en étant juridiquement indépendants l'un de l'autre. Il en résulte une situation insatisfaisante à maints égards. C'est ainsi que l'idée s'est imposée d'un journal socialiste romand unique, dépendant d'une société unique.

En mars 1965, le comité de la «Sentinelle» s'est prononcé unanimement en faveur de cette thèse; il a chargé son président et le directeur du journal de discuter à cet effet avec le comité de la Société d'édition socialiste (SES), responsable du «Peuple». Le comité de la SES, devant un choix aussi important, a considéré que les comités directeurs des partis socialistes romands devaient être associés au débat, ce qui a été fait. C'est ainsi que plusieurs séances ont eu lieu à Lausanne, ce printemps et au début de l'été. Après étude approfondie, la fusion des journaux et la constitution d'une société unique ont été admises dans leur principe. Les comités directeurs des partis socialistes romands ont ensuite approuvé la voie choisie.

La constitution d'une société unique pose des problèmes qui ne sont pas simples. Décidée en principe, elle reste à réaliser concrètement; il n'était pas possible d'y parvenir en quelques semaines. En revanche, il était possible de ne pas attendre plus longtemps pour commencer à mettre en œuvre, sur le plan technique, la nouvelle formule.

C'est ainsi que, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1965, les journaux «Le Peuple» et «La Sentinelle» seront remplacés par un quotidien unique, «Le Peuple-La Sentinelle», qui comportera deux éditions, l'une pour Neuchâtel et le Jura, l'autre pour Vaud et Genève. Il sera possible d'améliorer ainsi la présentation du journal. Parallèlement, l'effort sera poursuivi, sur le plan rédactionnel, en vue de créer de nouvelles rubriques et d'obtenir de nouvelles collaborations. La direction du journal unique est confiée à René Meylan; Willy Brandt est rédacteur en chef. Il est prévu que les partis socialistes romands consacreront le premier trimestre de 1966 à une grande campagne d'implantation et de propagande en faveur de leur quotidien.

Nous souhaitons que la nouvelle formule rencontre l'approbation de nos lecteurs, qu'elle suscite leur concours et qu'elle contribue efficacement à défendre dans nos cantons les idées du socialisme, de la démocratie et de la paix.

LE PEUPLE.  
LA SENTINELLE.



# Ouverture de saison, dès ce soir en grande première suisse

Dans un Brésil enchanteur, vous allez vivre la toute dernière aventure de OSS 117, le collègue français de 007!

Location ouverte,  
tél. 2 93 93

# OSS 117

revient ...



Séances tous les soirs, à 20 h. 30

Matinées à 15 h.:  
samedi et dimanche

18 ans

« Furia à Bahia pour OSS 117 », c'est le grand film qui vous tombe du ciel, et qui vous emportera à la vitesse d'un ouragan vers les coups de théâtre les plus stupéfiants!...

## Du nouveau dans l'assurance-maladie...

Une caisse JEUNE - DYNAMIQUE - MODERNE: **LA JURASSIENNE** — 17 000 membres — est l'une des premières caisses romandes à adapter ses statuts à la nouvelle loi sur l'assurance maladie (LAMA).

Dès le 1er juillet 1965, LA JURASSIENNE offre:

- a) frais médicaux et pharmaceutiques à 100%;
- b) accidents compris sans supplément de cotisations;
- c) frais chiropratiques;
- d) âge d'entrée maximum 60 ans\*\*\*;
- e) aucun candidat refusé pour raison de santé;
- f) aucune finance d'entrée pour les enfants\*\*\*;
- g) pas de taxe sur feuilles-maladie;
- h) possibilités d'assurance suffisantes (dans l'assurance indemnité journalière et d'hospitalisation) pour couvrir la totalité de la perte de gain ou des frais d'hospitalisation en privé;
- i) remboursement rapide des cas de maladie grâce à une administration moderne et rationalisée au maximum.

\*\*\*Pendant une période limitée de propagande, pas de finance d'entrée ni de stage pour les adultes et exceptions possibles à la limite d'âge d'entrée.

Adressez-vous sans tarder à l'un de nos gérants et responsables locaux (ou à l'une des sociétés réassurées auprès de la Jurassienne):

Bellelay	Lausanne	Saint-Imier
Bienne	Moutier	Sonceboz
La Chaux-de-Fonds	Neuchâtel	Sonvilier
Delémont	La Neuveville	Tavannes
Fontenais	Renan	

En cas d'absence d'un gérant, l'administration centrale de 2607 Cortébert, tél. (032) 97 14 44, vous renseignera.



**VERRES DE CONTACT**  
**von GUNTEN**  
Opticien

Agréé des Laboratoires YSOPTIC  
Av. Léopold-Robert 21 Laboratoire 1er étage Tél. (039) 2 38 03



**Association des concerts du Locle**  
**Saison 1965-1966**

**Concerts d'abonnement au Casino-Théâtre**

**Mercredi 3 novembre 1965**  
Collegium Academicum de Genève;  
soliste: Roberto Michelucci, violoniste

**Judi 18 novembre 1965**  
Marionnettes de Salzbourg:  
« Don Juan »

**Lundi 13 décembre 1965**  
Nicanor Zabaleta, harpiste

**Mercredi 19 janvier 1966**  
Robert Majek, violoniste

**Mercredi 23 février 1966**  
Isabelle Nef, claveciniste

**Lundi 25 avril 1966**  
Armin Schibler, compositeur,  
et Karlheinz Benzinger, batteur

LOCATION au magasin Gindrat, Grand-Rue 24, Le Locle, tél. 5 16 89, dès le 4 octobre 1965.

Abonnements: Fr. 12.—, 20.—, 25.— 30.—.

# AVIS

## M. et Mme F. GYGAX

avisent leur fidèle clientèle qu'ils ont remis leur magasin à M. et Mme von Kaenel.

Ils profitent de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui, pendant trente-cinq ans, leur ont accordé leur confiance et les prient de la reporter sur leurs successeurs.

Nous référant à l'avis ci-dessus, nous informons la clientèle de M. et Mme F. Gygax, ainsi que le public en général, que nous avons repris le

## COMMERCE DE COMESTIBLES

Poissons - Volaille - Gibier - Conserves  
Vins - Liqueurs

Avenue Léopold-Robert 66 Tél. 2 21 17

sous la raison sociale

## COMESTIBLES MINERVA

Par un service consciencieux et de la marchandise de première qualité et fraîcheur, nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons.

**M. et Mme von Kaenel**  
Gérant: J. Jenni

A l'occasion de l'ouverture, vendredi 1er octobre, chaque client recevra une petite attention.

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 3 43 64

## Arnold WÄLTI

Av. Léopold-Robert 70 jour et nuit  
Cercueils — Formalités — Transports  
Prix modérés



**COMMINOT**  
Maître opticien  
ne pas perdre de vue  
Hôpital 17 Neuchâtel

## ÉTAT-CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

29 septembre 1965

### Naissances

Guillaume-Gentil Nicolas, fils de Jean-Pierre, compositeur typographe, et de Danièle-Edmée née Froidevaux, Neuchâtelois.  
Studer Frank, fils d'Ulrich-Alfred, professeur, et de Erika Rosmarie née Kägi, Bernois.

## LIVRES

d'occasion, tous genres, anciens et modernes. Achat, vente, échange. — Librairie place du Marché, tél. 2 33 72

### Promesses de mariage

Li Calzi Francesco, mécanicien, et Vara Ida, de nationalité italienne.

## Etat civil de Neuchâtel

Septembre 1965

### Naissances

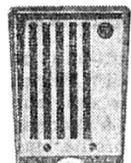
17. Steck Gérard, secrétaire de direction, à La Chaux-de-Fonds, et Aboul-Naga Faiza, à Neuchâtel.  
17. Di Cesare Aldo-Bonifacio, monteur en chauffages, et Ducommun-dit-Verron Mariette, les deux à Neuchâtel.  
17. Gilbert Daniel-Roger-Henri, constructeur de machines, et Frauchiger Daniëlle, les deux à Neuchâtel.

### Mariages

16. Humbert Georges-René, chauffeur de camion, et Pizera Alice-Esther-Marie, les deux à Neuchâtel.  
17. Schumacher Paul-André, technicien, et Sauvent Simone-Alice, les deux à Neuchâtel.  
17. Rey André-Jean-Pierre, animateur-musicien, et Küng Rosa-Maria, les deux à Neuchâtel.  
17. Cometti Eddy-Hugo, employé de bureau, à Neuchâtel, et Hurni Madeline-Ida, à Fontainemelon.  
17. Allemand Willy-Robert, appareilleur, à Neuchâtel, et Bachmann Marlyse, à Colombier.  
17. Messerli André-Gilbert, employé de bureau, et Messerli Marguerite - Lotti, les deux à Neuchâtel.  
17. Da Silva Manuel-Fernando, employé de bureau, à Neuchâtel, et Krebs Jannine-Madeleine, au Landeron.

### Décès

13. Rusillon Flora-Eva, née en 1881, insitutrice, à Boudry, célibataire.  
15. Dal Rio née Köcher Helga-Natalia, née en 1933, ménagère, à Pesoux, épouse de Rudolf-Raimund.  
15. Bernardi Nadine, née en 1965, fille de Nerio-Virgilio, photographe, à Saint-Blaise, et de Viviane-Marguerite née Pahud.



la méthode moderne de travail

## ULTRAVOX

Avec ce microphone, vous avez la possibilité en mains... de liquider votre courrier sans retard et d'éviter l'amoncellement de dossiers en suspens; de décharger votre secrétaire tout en économisant le 40% de votre temps. Ces performances sont aisées grâce à l'Ultra-vox, l'appareil à dicter suisse avec la «feuille qui parle» au format normal.

Reymond

LA CHAUX-DE-FONDS:  
Léopold-Robert 110  
NEUCHÂTEL.  
Fbg du Lac 11  
Saint-Honoré 5

## Toute la famille lit la Sentinelle

# LA COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

## Le F.-C. SION s'est qualifié

**GALATASARAY—SION, 2-1 (1-0).** — Stade Ali-Sami-Yen, à Istanbul. 20 000 personnes. Arbitre: Bajic (Yougoslavie). Galatasaray: Bulent; Bahri, Naci, Talat, Dogan; Ayhan, Mustapha; Tarik, Turan, Metin et Ugur. Sion: Vidinic; Germanier, Roesch, Perroud, Jungo; Eschmann, Sixt; Stockbauer, Desbiolles, Quentin et Gasser. Buts: 52<sup>e</sup> min. Ugur; 49<sup>e</sup> min. Sixt; 59<sup>e</sup> min. Ayhan.

Le F.-C. Sion s'est donc qualifié pour les huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, dont le tirage au sort aura lieu le 14 octobre à Bruxelles. Les Sédunois ont certes perdu le match retour qui les opposait à Galatasaray (1-2), mais l'avance prise au match aller (5-1) leur est finalement largement suffisante pour obtenir le droit de jouer les huitièmes de finale. Ce match retour s'est disputé au stade Ali Sami Yen (le seul stade d'Istanbul à posséder une véritable pelouse) devant 20 000 spectateurs qui, à l'entrée des équipes sur le terrain, se levèrent pour chanter l'hymne turc.

Face à une équipe turque qui n'a rien montré de plus qu'à Sion, en dépit des encouragements constants du public, les Sédunois ont joué très intelligemment. C'est avant tout leur excellente organisation dans tous les compartiments du jeu qui leur a permis de faire pratiquement jeu égal avec leurs adversaires durant la plus grande partie de la rencontre. Chez les Turcs, on attendait peut-être trop de Metin qui, blessé, n'avait pu jouer à Sion. Celui-ci, qui boitilla durant toute la rencontre, se borna à un rôle d'organisateur et ne parvint jamais à semer la panique au sein de la défense valaisanne. En définitive, les hommes les plus dangereux de l'équipe turque furent les ailiers Ugur et Tarik, mais ce fut surtout en raison de la relative faiblesse de Germanier et Jungo.

Du côté sédunois, Vidinic, une fois de plus, a fait un grand match. Il ne

porte pas la responsabilité des deux buts et en a sans doute évité deux autres. Devant lui, Roesch (qui s'améliora au fil des minutes) et Perroud furent proprement intraitables. Leur performance est d'autant plus remarquable que, sur les ailes, Germanier et Jungo commirent plusieurs erreurs. Au centre du terrain, Eschmann a de nouveau abattu une besogne énorme. Il fut sans doute l'un des joueurs les plus utiles de son équipe grâce à sa routine. De l'autre côté, Sixt s'est signalé aussi bien en attaque (il fut l'auteur du but) qu'en défense. Dans le compartiment offensif sédunois, Quentin manqua souvent de chance, mais il n'en constitua pas moins un

danger constant pour le gardien turc. Stockbauer et Gasser, dans un rôle de soutien très difficile, furent plus effacés. Desbiolles, enfin, fut parfois brillant en première mi-temps, mais il sembla se décourager après la pause.

### Rennes est éliminé

● A Rennes, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des vainqueurs de coupe, le Stade Rennais et Dukla Prague ont fait match nul, 0-0. Vainqueurs à l'aller par 2-0, les Tchécoslovaques sont qualifiés pour les huitièmes de finale.

● A La Valette, Borussia Dortmund a battu Floriana La Valette par 5-1. Le match retour aura lieu le 10 octobre.

● A Turin, Juventus a battu Liverpool par 1-0. Le match retour aura lieu le 13 octobre.

## L'absence de Hosp s'est fait sentir et Lausanne est éliminé de la coupe des champions

**SPARTA PRAGUE—LAUSANNE, 4-0 (2-0).** — 25 000 spectateurs. Arbitre: Marschall (Autriche). Sparta: Kramerius; Gura, Tichy, Taborsky; Kos, Vojta; Dyba, Mraz, Kvasnak, Masek et Vrana. Lausanne: Elsener; Grobety, Tacchella, Schneider, Hunziker; Linder, Fuchs; Polencent, Kerkhoffs, Durr et Hertig. Buts: 20<sup>e</sup> min. Mraz; 23<sup>e</sup> min. Mraz; 77<sup>e</sup> min., Mraz; 78<sup>e</sup> min. Dyba.

Tenu en échec au match aller à Lausanne (0-0), le Lausanne-Sports n'est pas parvenu à se qualifier hier à Prague, pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe. Au terme du match retour qui les opposait au Spar-

ta de Prague, les Lausannois se sont inclinés par 4-0. Ils étaient déjà menés par 2-0 au repos.

Fortement handicapés par les absences d'Armbruster (claquage) et de Hosp (blessure à la cuisse droite), les

## Rentrée de Georgy, mais Servette perd Barlie

**SERVETTE—YOUNG-BOYS, 1-0 (1-0).** — Stade des Charmilles. 4000 spectateurs. Arbitre: M. Scheurer, de Bettlach. Servette: Barlie (Scalena); Maffiolo, Martignago, Kaiserauer et Mocellin; Makay, Bosson; Nemeth, Georgy, Daïna, Schindelholz. Young-Boys: Fischer; Marti, Walker, Wuthrich et Hofmann; Schultheiss, Fuhrer; Guggisberg, Theunissen, Lehmann, Lenherr. But: Bosson (35<sup>e</sup>).

Dans ce match de championnat, Young-Boys est parti très fort. Pendant un bon quart d'heure, Servette passa par de vilains moments, tel celui où Theunissen se joua de la défense genevoise, servit impeccablement son ailier Lenherr, lequel envoya un shoot sur la latte. Mais petit à petit les Servettiens se reprisent. Et lorsque Bosson marqua le seul but du match (35<sup>e</sup> minute), à la suite d'un joli service de Georgy, Servette reprit confiance et réussit à conserver ce résultat non seulement jusqu'à la mi-temps, mais jusqu'à la fin du match.

La rentrée de Georgy a été bénéfique pour Servette. Le Genevois est maintenant complètement remis. Mais si Georgy peut maintenant apporter quelque chose à la ligne d'attaque, Servette se trouve une nouvelle fois handicapé. A la 57<sup>e</sup> minute, Barlie,

intervenant sur un centre bernois, entra en collision avec Lenherr. Sévèrement touché, il dut être évacué du terrain et remplacé par le jeune Tessinois Scalena. Aux dernières nouvelles, on craint une fissure pour Barlie.

Finalement, après une seconde mi-temps assez houleuse, Servette a bien mérité la victoire. Certes, les Genevois ne se sont pas surpassés hier soir, mais l'adversaire était coriace. Le mérite des Genevois est aussi d'avoir laissé passer l'orage au début du match, sans s'énervier, de même d'avoir conservé le calme de la 20<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> minute de la seconde mi-temps, lorsque le jeu devint assez brutal.

Young-Boys, pour sa part, a déçu. Wuthrich a été trop lent, alors que Theunissen joua trop en retrait.

### La coupe des villes de foire

● A Zagreb, en match retour comptant pour le premier tour de la coupe des villes de foire, Dynamo Zagreb a battu le F.-C. Liégeois par 2-0. Battus à l'aller par 1-0 seulement, les Yougoslaves sont qualifiés pour le second tour.

● A Leeds, Leeds United a battu Torino par 2-1. Le match retour aura lieu le 13 octobre.

● A Vienne, le Wiener S.K. a battu l'AOK Salonique par 6-0. Battu à l'aller par 2-1, le club viennois est qualifié pour le second tour.

● A Deventer, Celtic Glasgow a battu Go Ahead Deventer (Hollande) par 6-0. Le match retour aura lieu le 7 octobre.

### Nantes et Saint-Etienne en échec

Championnat de France de première division (8<sup>e</sup> journée): Rouen—Nantes, 0-0; Sedan—Angers, 3-1; Nîmes—Strasbourg, 4-1; Saint-Etienne—Stade français, 0-0; Lille—Bordeaux, 0-0; Sochaux—Toulouse, 0-1; Red-Star—Cannes, 3-2; Nice—Lens, 0-3; Valenciennes—Lyon, 1-0. — Classement: 1. Nantes, 8 matches, 14 points; 2. Saint-Etienne, Sedan et Valenciennes, 8/12; 5. Monaco, 7/11.

### Nouveau match nul d'Inter

Championnat d'Italie de première division (match en retard): Lanerossi Vicenza—Internazionale Milan, 1-1. — Classement: Milan, Fiorentina et Napoli, 7 points; 4. Lanerossi, 6; 5. Juventus, Lazio, Roma et Internazionale, 5.

**ATHLÉTISME.** — A Brno, le Tchécoslovaque Ludvik Danek, recordman du monde du lancement du disque avec 64 m. 55, a réussi un jet de 64 m. 08.

## Radio-TV

Jeu 30 septembre:  
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous des isolés. 16.25 XXIe Concours d'exécution musicale. 16.30 Chaud-froid. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Quinzaine littéraire. 18.00 Bonjour les jeunes! 18.30 Micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Inf. 19.25 Miroir du monde. 19.45 Bonne franche. 20.20 Feu vert. 20.50 Magazine. 21.30 Avec ou sans paroles. 21.45 Ceux que j'ai connus. 22.30 Inf. 22.35 Miroir du monde. 23.00 Aiguinée du soir.

Second programme de Sottens. — 19.00 Mus. légère et chansons. 20.09 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Entre nous. 21.25 Français universel. 21.45 Sentiers de la poésie. 22.00 Anthologie du jazz. 22.15 Jeux du jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Carnet du reporter. 16.30 Mus. de chambre. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.05 Gramo-bar. 18.45 Chron économique. 19.00 Actualités. 19.30 Inf. 20.00 Pages de Téléman. 20.20 Comédie. 21.20 Chansons et airs musette. 22.15 Inf. 22.20 Théâtre moderne. 22.40 Entrons dans la danse.

TELEVISION ROMANDE. — 17.00 Für unsere jungen Zuschauer. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «De nos Envoyés spéciaux», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Le mois. 22.05 Concours «Ouvrez l'œil». 22.10 «Haendel», film. 22.35 Chron. des Chambres fédérales. 22.40 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1<sup>re</sup> chaîne. 16.30 Grand club. 19.25 Actualité régionale. 19.40 «Les Survivants», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.30 Faciles du sapeur Camember. 20.35 Qui a cassé le vase de Scisson? 21.15 Palmars de la chanson. 21.25 Les femmes aussi. 22.10 «Encore Paris», film. 23.10 Jugez vous-même. 23.30 Actualités.

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre:

SOTTENS. — 6.15 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Propos. 8.00 Bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Monde chez vous. 9.15 Emis. radioscopique. 9.45 Nouveautés du disque. 10.15 Emis. radioscopique. 10.45 Nouveautés du disque. 11.00 Œuvres de P. Dukas. 11.30 Sur trois ondes... 12.00 Carillon de midi: Miroir-flash. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 Ronde des menus plaisirs. 13.30 XXIe Concours d'exécution musicale. 13.55 Miroir-flash. 14.00 En souvenir de Toscanini. 14.15 Emis. radioscopique. 14.45 Mus. de chambre. 15.15 Grandes symphonies.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Propos. 7.00 Inf. 7.05 Mus. légère. 7.30 Automobilistes. 11.00 Emis. com. 12.00 Pour les voyageurs. 12.20 Compliments. 12.30 Inf. 12.40 Mus. française. 13.30 Duo pianistique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mus. symphon. 15.20 Adam et Eve.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1<sup>re</sup> chaîne. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités.

Roman de MAGALI

LE CHÂTEAU DES COEURS PERDUS

Roman de MAGALI

65

Il me parut que le fait d'avoir retrouvé la toile prenait une signification. Cette image de moi, due au talent de mon ami, c'était comme un appel qu'il jetait vers moi, une marque, un jalon pour que je puisse me lancer à sa recherche et le retrouver.

Je vis aussitôt dans un éclair ce qui me restait à faire: la personne qui pourrait le mieux me renseigner sur la disparition de Bruno et me l'expliquer, c'était sa voisine Alys. Car il m'apparaissait clair comme de l'eau de roche que, tout à l'heure, quand je l'avais rencontrée dans le chemin, Alys revenait de la Maison de l'Abbé où elle voulait m'empêcher de parvenir.

Alys avait été au courant de la présence de Bruno à l'ermitage, elle le savait tapi dans son grenier. Restait à deviner pourquoi il en était parti et quelle part elle avait dans ce brusque départ.

Cela je le saurai. Et dans pas longtemps.

### CHAPITRE XI

— Un martini, s'il vous plaît.  
Mon hôte me sert avec un sourire sucré et des gestes arrondis. Elle semble très détendue. La préoccupation qui ridait son front tout à l'heure s'est dissipée.

Je jette un regard autour de moi, en sirotant mon martini tandis qu'elle se sert un scotch qui me paraît bien tassé, pour une si petite nature. J'ai retrouvé le piano à queue, les meubles d'époque, les velours frappés des fauteuils Louis XIV, raides et massifs.

Au-dessus de la torchère, le portrait de Ferdinand Laurensac, l'oncle du Mexique, me considère et j'ai l'impression que ses yeux me fixent avec curiosité.

— Je vais avertir Didier pour qu'il se joigne à nous, annonce Alys en esquissant un geste pour se lever.

Je l'agrippe vivement par le poignet.  
— Je voudrais parler un instant seule avec vous.

Elle dégage son bras et m'observe. Il me semble, — mais c'est peut-être une illusion de mon esprit soupçonneux — qu'elle a pâli.

— Ah! oui, jette-t-elle soudain, vous avez une mission de la part de votre frère.

— Il ne s'agit pas de cela pour le moment, J'aimerais vous poser une question: qu'est devenu Bruno, le jeune peintre qui était installé dans le grenier de la Maison de l'Abbé?

Cette fois, elle a tressailli visiblement. Je ne peux m'y tromper. Elle passe nerveusement sa langue sur ses lèvres.

— Je ne vous pas de qui vous parlez, dit-elle au bout d'un instant, d'un ton neutre. La Maison de l'Abbé est une ruine inhabitée depuis des siècles.

— Tout le mois dernier, elle a eu un occupant qui y vivait en permanence. Il était même servi à domicile par une femme du pays.

Tandis que je parle, je vois la colère décomposer peu à peu ses traits fins. Elle s'est levée, comme mue par un ressort. Ses yeux bleus,

66

devenus presque noirs dans la pénombre fraîche de la pièce, me toisent.

— Qui vous a raconté ces bobards? S'informat-elle, à voix basse et contenue. Pendant tout ce mois, je suis allée rendre visite à Bruno presque tous les jours.

— Ce ne sont pas des bobards.

Elle reçoit la phrase comme un coup en plein visage. Sa bouche s'ouvre et je crois lire une sorte de panique dans ses prunelles élargies. Elle lève la main. On croirait qu'elle va l'abattre sur moi et je cille, effarée. Mais elle se domine et se contente d'enserrer sa gorge nue, entre ses doigts minces aux ongles rougis.

Son masque s'est figé.

— Vous avez été bien imprudente, jeune fille, article-t-elle, en reportant sur mon visage son regard dur.

— Imprudente? Pourquoi?

— Bruno ne vous l'a pas dit?

— Il ne m'a rien dit de spécial. Il s'est contenté de faire mon portrait.

Je vois sa poitrine soulever le tissu de sa robe. Elle continue à me dévisager. Ses traits délicats, qui s'étaient brusquement contractés jusqu'à la rendre presque laide, reprennent leur jolie fragile. Elle saisit son verre et avale rapidement une partie de son contenu.

— Vous vous êtes mêlée de choses qu'il eût mieux valu pour vous ignorer, mademoiselle Charbonneau.

— Ignorer quoi? Bruno est un peu sauvage, un peu secret, mais je ne crois pas que mes visites aient eu une importance quelconque, en tout cas, qu'elles lui aient porté tort. Au contraire. Il aimait ma présence qui semblait le distraire et lui faire du bien.

Un rire bref la secoua:

— Lui faire du bien!...

Elle imitait méchamment mon accent. Elle leva le bras, d'un geste dramatique:

— Mais rien ne peut lui faire du bien. Surtout pas une étrangère ignorante de tout. Vous ne savez pas ce que vous avez risqué.

Sa face s'était empourprée. Son émotion n'était pas feinte. Je me rendis compte soudain que je froçais quelque chose de grave et une sueur froide me parcourut, tant la mimique de mon interlocutrice était bouleversante.

— Bruno est fou, mademoiselle Charbonneau. Fou à lier. Il a déjà tué quelqu'un et si vous l'avez trouvé à la Maison de l'Abbé, c'est qu'il s'était échappé de l'asile psychiatrique. Au fait, vous étiez là, la nuit où l'on a tenté de le reprendre. Souvenez-vous!

Avec une stupeur horrifiée, j'évoquai les incidents dont elle parlait: ma faction derrière la fenêtre, la voiture avec les hommes groupés, la poursuite autour des bâtiments et cette forme qui s'enfuyait dans la nuit.

Je mis mes mains devant mon visage. Je tremblais.

— Non, non, criai-je, éperdue. Je ne peux pas le croire!

— Vous seriez bien la seule, riposta-t-elle, sèchement. Personne n'ignore comment Maurice est mort et ce c'est Bruno qui l'a tué. Bruno, son frère. Etes-vous fixée, à présent?

Je restai pétrifiée, incapable de bouger ni de parler, assommée par cette révélation.

CHRONIQUE GENEVOISE

# Une extraordinaire assemblée des socialistes genevois

## Les candidats socialistes pour le Grand Conseil

Le Parti socialiste genevois a tenu mardi soir son assemblée extraordinaire convoquée spécialement pour désigner les candidats du parti pour l'élection de 100 députés au Grand Conseil qui aura lieu les 22, 23 et 24 octobre.

Présidée par Claude Ketterer, député, cette assemblée fut, de loin, la plus revêtue qu'ait connu le Parti socialiste genevois; il fallut même aller chercher une cinquantaine de chaises supplémentaires. Avec cela, un enthousiasme réjouissant qui est de bonne augure quant à la victoire socialiste. On notait dans cette salle archicomble, la présence de nos amis Jean Treina, président du Conseil d'Etat, André Chavanne, conseiller d'Etat; Emma Kammacher, présidente du Grand Conseil; Walter Stampfli, maire du Grand-Saconnex, Gaston Baumann, maire de Carouge; Philippe Aubert, Willy Donzé et Henry Rosselet, conseillers administratifs; la plupart des députés et des conseillers municipaux, etc.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale extraordinaire par le secrétaire cantonal Louis Piguet, député, l'assemblée discuta de la présentation de la liste des candidats au Grand Conseil que nous lirons plus bas. Il fut décidé de porter en tête la présidente du Grand Conseil, soit la camarade Emma Kammacher, suivie du conseiller d'Etat André Chavanne, des camarades Willy Donzé et Henry Rosselet, conseillers administratifs et députés; puis Claude Ketterer, président du PSG. Suivent les députés sortants qui ont accepté une reconduction de leur mandat, et enfin les nouveaux candidats en suivant l'ordre alphabétique en partant de la lettre T tirée au sort par une vénérée militante, la camarade J. Ryser-Hoffer, soit au total 58 candidats.

Cette liste étant entérinée, Claude Ketterer rendit hommage à deux députés sortants qui renoncèrent à leur mandat de députés, soit les camarades Franck Bozonet et Eugène Rebillat, ce dernier actuellement président de la fraction socialiste. Il les remercia tous deux pour leur dévouement à la chose publique et pour leur assiduité aux travaux de notre parlement cantonal.

Enfin, le président du parti en vint au départ de notre camarade Jean Treina, président du Conseil d'Etat, qui quitte le gouvernement après

19 années de magistrature. Brièvement, C. Ketterer rappela les réalisations bénéfiques pour la Genève populaire que l'on doit à Jean Treina. Des applaudissements nourris et prolongés saluèrent les paroles du président de l'assemblée.

A propos de la campagne électorale, Willy Donzé, président de la commission chargée de la propagande, donna toutes les explications utiles pour chacun. Il conclut en appelant tous les militants à faire leur devoir et l'effort maximum pour le triomphe de la liste socialiste. Les camarades Marc Tzala et Hans Jakob, responsables de la souscription, lancèrent l'appel pour le succès de celle-ci vu qu'une élection coûte très cher.

Aux divers et imprévus, le camarade Samuel Claude, de la section d'Onex, demanda des éclaircissements sur ce qui concerne la démission du camarade Georges Borel. Claude Ketterer, avec un grand souci d'objectivité, fit un rapport succinct des faits et l'assemblée unanime approuva la position du Comité directeur dans cette affaire. Par ailleurs, Claude Ketterer a souligné ce que l'on devait à Georges Borel dans sa lutte contre les dépenses militaires et autres, et que la politique suivie par ce camarade n'était à aucun moment mise en cause.

A l'issue de cette assemblée, une collecte fut faite par des camarades femmes sous le signe: «Nous ne sommes pas un parti d'affairiste, ni de régisseurs, il nous faut de l'argent pour lutter contre les spéculateurs.»

Cette collecte de fonds obtint un grand succès et ce sont des centaines de francs qui furent ainsi récoltés.

### Liste des candidats

1. Kammacher Emma, présidente du Grand Conseil;
2. Chavanne André, cons. d'Etat;
3. Donzé Willy, cons. adm., député;
4. Rosselet Henry, cons. adm., dép.;
5. Ketterer Claude, prés. du PSG, député;
6. Born Frédéric, retraité, député;
7. Braillard Charles, architecte, dép.;
8. Bujard Adalbert, typographe, dép.;
9. Burtin Alexandre, ferbl.-ap., dép.;
10. Gagnebin Jean-Claude, météorologue, député;
11. Gindrat Robert, anc. président du Grand Conseil, député;
12. Jaquet Pierre, chiroprat., député;
13. Mueller Cécile, secrétaire, députée;

14. Piguet Louis, journaliste, député;
15. Queloz Roland, chef de train, député;
16. Rosselet Yvette, couturière, dép.;
17. Saudan Trajan, avocat, député;
18. Tardy Maurice, contrôleur CFF;
19. Tzala Marc, architecte, cons. mun.;
20. Voegeli Lore, professeur de danse;
21. Voegeli Herbert, ing., cons. mun.;
22. Vuataz Roland, maître suppléant au collège;
23. Wyss-Chodat Pierre, économiste;
24. Aeschbacher Peter, fonc. postal;
25. Anspach Max, monteur électricien;
26. Arnold Alfred, mécan., cons. mun.;
27. Baumgartner Denise, ménagère;
28. Boquet Madeleine, couturière;
29. Bossy Jean-Pierre, technicien;
30. Charrière Armand, technicien, conseiller municipal;
31. Christinat Amélia, membre du groupement de défense des consommatrices;
32. Claude Samuel, chef comptable;
33. Ebner Jean, représ., cons. mun.;
34. Falquet Bernadette, ménagère;
35. Fasel François, entrepr. de taxis;
36. Fioramonti Jean, chef de bureau;
37. Flaks dite Damien Jaqueline, artiste dramatique;
38. Frossard René, mont. électricien;
39. Gerber Hans, chef de train;
40. Grandjean Maurice, magasinier;
41. Haenni Albert, maçon;
42. Heubi Ernest, employé de com., conseiller municipal;
43. Jakob Hans, lexicographe;
44. Junod Wilfred, méc., cons. mun.;
45. Kleist Marcel, contremaître maçon;
46. Lavanchy Edmond, employé PTT, conseiller municipal;
47. Luisoni Emilio, archit., cons. mun.;
48. Magnin Bernard, employé de banque, conseiller municipal;
49. Maréchal Charles, peintre en bâtiment, ancien député;
50. Martin François, architecte;
51. Mensignac Etienne, correcteur-typographe;
52. Métral Jean-Pierre, phonéticien;
53. Pousaz Samuel, employé syndical, conseiller municipal;
54. Ryser Roger, magas., cons. mun.;
55. Schmid Pierre, secr. syndical adj.;
56. Schneider Jeannette, empl. bur.;
57. Stampfli René, secrétaire général;
58. Starkemann Richard, laborant.



## Convocations du parti

GENÈVE. — Commission de propagande et électorale, lundi 4 octobre, à 20 h. 30, Salon rose du Buffet Cornavin.

● Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux.

## Délégués du PSG au congrès des 2 et 3 octobre à Berne

Les délégués et accompagnants participant au congrès du PSS les 2 et 3 octobre à Berne, sont convoqués pour vendredi 1er octobre, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, Place Longemalle

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir des postes de

### Jardiniers

aux Conservatoire et jardin botaniques

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- jouir d'une bonne santé;
- posséder le diplôme d'une école d'horticulture ou le certificat fédéral de capacité de jardinier;
- être de nationalité suisse.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil administratif, Hôtel municipal, et aux Conservatoire et jardin botaniques, route de Lausanne 192.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir jusqu'au jeudi 14 octobre 1965, à 17 h., au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention «jardinier».

Le secrétaire général:  
du Conseil administratif:  
R. MÉROZ

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de l'engagement d'un

### Commis

et d'une

### aide-relieuse

à la Bibliothèque publique et universitaire

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse.

**Pour le commis:**  
posséder le certificat fédéral de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou le diplôme de l'Ecole de commerce ou un titre jugé équivalent.

**Pour l'aide-relieuse:**  
— avoir l'expérience des travaux de brochage et de la préparation du livre.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil administratif, Hôtel municipal, et à la Bibliothèque publique et universitaire, promenade des Bastions.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir jusqu'au jeudi 14 octobre 1965, à 17 h., au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention «commis» ou «aide-relieuse».

Le secrétaire général:  
du Conseil administratif:  
R. MÉROZ

## LA CHAUX-DE-FONDS

Nous vous offrons: **10 jours de chauffage gratuit**

un simple appel de votre part — et un appareil de chauffage avec une bouteille BUTAGAZ vous seront livrés. Vous pourrez examiner en toute quiétude ce chauffage mobile et confortable. Si vous désirez le rendre après 10 jours, il vous suffira de nous dire un mot.

**SHELL BUTAGAZ**

le chauffage le plus rapide

**NUSSLÉ S.A.**

Grenier 5-7 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 2 45 31-33

DE COMESTIBLES AUX MAGASINS

### SERRE 59

et Charles-Naine 7

Belles palées vidées  
Filets de palées  
Filets de perches  
Filets de soles  
Filets de carrelets  
Filets de dorschs frais  
Truits vivantes  
Cabillauds  
Champignons de Paris frais  
Cuissees de grenouilles fraîches  
Escargots pur beurre  
Gigot et civet de chevreuil  
Beaux poulets de Houdan frais Fr. 4.— la livre  
Beaux poulets hollandais Fr. 3.25 la livre  
Beaux petits coqs du pays  
Belles poules  
Beaux lapins frais du pays

Se recommande:  
**F. MOSER**  
Tél. (039) 2 24 54  
On porte à domicile

Etat civil Neuchâtel  
Septembre 1965  
Décès  
17. Beurgy née Rothenbühler Emma-Rosa, née en 1886, ménagère, à La Chaux-de-Fonds, veuve d'Oscar-Emile.  
17. Girardier Paul - Alfred, né en 1895, employé de bureau, à Neuchâtel, époux de Simone - Madeleine - Alberte née Demeusy.  
17. Körösti Laszlo, né en 1909, manoeuvre, à Neuchâtel, célibataire.  
19. Pasche Jean, né en 1917, électro-mécanicien, à Saint-Blaise, époux de Renée-Antoinette née Descloude.  
19. Gueissaz née Renfer Anna - Berthe, née en 1885, ménagère, à Zurich, veuve de Jean.  
20. Eilenberger née Iriet Anna - Cécile, née en 1876, institutrice retraitée, à Neuchâtel, veuve d'Emile-Charles.

**SAMEDI 2 OCTOBRE**

## Tous au supermarché de la jeunesse

Poulets rôtis - Pommes frites  
Saucisses - Boissons  
**MARCHÉ AUX PUCES**  
Alimentation - Livres  
Bazar - Confiserie  
Kermesse - Musique  
Lâcher de ballons

Grand choix  
Prix avantageux

**MEUBLES Leitenberg**  
TAPIS - Rideaux

LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 3 30 47 Grenier 14

**SANDOZ**

PLACE DE LA GARE

# AU THÉÂTRE: LA SAISON 1965-1966

La Société des Amis du Théâtre a mis au point sa saison 1965-1966. Elle se compose de 18 spectacles très variés.

Les cartes d'abonnement seront mises en vente à la caisse de Musica-Théâtre, de 9 h. à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 18 h. 30, le lundi 4 octobre pour ceux qui désirent conserver leurs places de la saison dernière, le mardi 5 et mercredi 6 octobre pour tous les amis du Théâtre.

Les différents spectacles :

## ABONNEMENT VERT

1965

13 octobre, Galas Karsenty : « Le Neveu de Rameau », de Diderot, avec Pierre Fresnay.

2 novembre, Comédie de Saint-Etienne : « Andorra », de Max Frisch, sous la direction de Jean Dasté.

1966

25 janvier, Productions Herbert : « La Guerre civile », d'Henry de Montherlant, avec Fernand Ledoux, dans une mise en scène de Pierre Dux.

4 février, Comédie de Genève : « L'Eternel Mari », de Dostoïevsky, dans une adaptation de Jean Mauclair.

27 février, Galas Karsenty : « Les Maitres sacrés », de Jean Cocteau, avec Arletty.

## ABONNEMENT ROUGE

1965

19 octobre, Productions d'Aujourd'hui : « Les Fourberies de Scapin » de Molière, par la Compagnie Edmond Tamiz.

28 octobre, Centre dramatique du Sud-Est : « La Fausse Monnaie », de Maxime Gorki, en création sous la direction de Jacques Fabbri.

30 novembre, Spectacles Frebault : « Un Goût de Miel », de Schelagh Delaney, dans une adaptation de Gabriel Arout et Francine Mallet-Jorris, avec Ginette Leclerc et Eric Martel.

## Blessé à Muriaux

Hier vers 10 h. 50, un automobiliste chaux-de-fonnier d'origine italienne, circulait à proximité de la gare de Muriaux. Il quitta la route dans un léger virage. Sa voiture toucha une borne, se retourna sur le toit, puis heurta une seconde borne. Le conducteur, M. Batista Cartinovic, 40 ans, mécanicien dans un garage, a été éjecté de son véhicule. Il a été retrouvé couché sans connaissance à côté de sa voiture et transporté dans un état grave à l'hôpital de Saignelégier.

## Communiqués

**Fin des championnats suisses de parachutisme, dimanche 3 octobre.** Le temps a obligé les organisateurs à renvoyer dimanche dernier les championnats suisses de parachutisme par équipe à dimanche 3 octobre. Tous ceux qui ont assisté à la journée du samedi 25 septembre ont été émerveillés par l'extraordinaire précision des sauts. La journée de dimanche sera plus spectaculaire encore : douze sauts de trois parachutistes ensemble pour le championnat par équipe; tentative de battre le record suisse en chute libre (10 000 mètres) avec fumigènes; démonstrations de sauts de 2000 à 4000 mètres; enfin, les plus récents et audacieux appareils aériens seront également présentés. De 9 h. 30 à 18 h., sans arrêt, dimanche 3 octobre.

**Supermarché de la jeunesse.** — Cette très importante manifestation de la jeunesse pour la jeunesse est à nos portes. Samedi prochain, vous viendrez tous visiter le supermarché, vous viendrez y faire vos achats en alimentation, vous viendrez y manger, y boire, y rire, y soutenir nos jeunes qui travaillent encore pour un idéal sain, honnête et qui méritent d'être soutenus de toutes nos forces. Un stand d'articles fabriqués par les jeunes, un stand de bazar, un stand de confiserie, des poulets rôtis, des saucisses, des pommes frites faites sur place, une cantine avec de la bière, du vin, du café et des eaux minérales, de la musique, et pour les enfants un grand lâcher de ballons. Tout cela pour vous, cher public et ami des jeunes.

**Au Cinéma Ritz, dès ce soir: «Furia à Bahia pour OSS 117», en grande première suisse.** — Le superfilm percutant d'André Hunebelle, d'après le roman de Jean Bruce, avec Frederick Stafford, Mylène Demongeot, Raymond Pellegrin. Dans un Brésil enchanté, vous allez vivre la toute dernière aventure d'OSS 117. Un film qui vous entraînera vers la grande aventure. En cinémascope, couleurs. «Furia à Bahia pour OSS 117», un film qui enchantera tous les publics. — Séances tous les soirs, à 20 h. 30; matinées à 15 h., samedi et dimanche. 18 ans. Location ouverte.

## CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «Furia à Bahia pour OSS 117». PALACE: 15.00 et 20.30, «Réglements de compte à O. K. Corral». EDEN: 20.30, «L'Invasion secrète». CORSO: 20.30, «Le Tigre aime la Chair fraîche». PLAZA: 20.30, «Seul contre 7». SCALA: 20.30, «Souvenirs perdus». REX: 20.30, «Le Géant du Grand Nord».

## Divers

GALERIE D'ART DU MANOIR: 8.00 à 12.00 et 14.00 à 18.30, exposition des peintures de Georges Froidevaux.

## Pharmacie d'office

Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39.

1966

21 janvier, Compagnie Christian Kursner : « Copains clopant », de Christian Kursner, musique de Roland Vincent.

15 avril : Comédie de l'Est : « Comment naît un Scénario de Cinéma », de Cesare Zavattini.

## HORS ABONNEMENT

1965

6 novembre, Marionnettes de Salzbourg : « Don Juan », de Mozart.

18 novembre : Festival mondial de la magie.

10 décembre, Compagnie J. M. Rouzière : « Le Deuxième Coup de Feu », de Robert Thomas, avec Jean Chevrier, Jacqueline Ericard, Michel Barbey, Paul Demange, dans une mise en scène de Pierre Dux.

1966

31 décembre au 4 janvier, Concert Mayol : « Filles à Gogo », de Lucien Rimels, sous la direction de Jean Davan.

17 et 19 février, Tréteaux d'Arlequin : « Le Rendez-vous de Senlis », de Jean Anouilh.

8 mars, Productions Herbert : « La Preuve par Quatre », de Félicien Marceau, avec François Périer.

10 mars, Théâtre des Deux-Anes : Revue officielle, avec Pierre-Jean Vaillard.

25 mars, Revue Tichadel : Splendeurs.

## Piéton renversé

Hier, à 22 h. 35, un automobiliste français, M. Yves Houriet, domicilié au Valdahon, circulait à la rue de la Balance en direction nord. Peu avant le passage de sécurité situé à la hauteur de l'immeuble N° 19, il remarqua un piéton qui traversait la chaussée. Malgré un freinage énergique, il ne put éviter le piéton qui fut renversé. La victime, M. F. Huguénin, né en 1918, de La Chaux-de-Fonds, a été conduit à l'hôpital, souffrant de contusions à une main et à une jambe. Il a cependant pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

## Au Tribunal de police

Le Tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. P.-A. Rognon.

Il a prononcé les condamnations suivantes : B. G., 1940, manoeuvre, a été condamné pour vols, tentative de vol, escroquerie à 3 mois d'emprisonnement.

J. B., 1917, cuisinier, Le Locle, pour lésions corporelles simples, fera 8 jours d'emprisonnement.

E. E., 1912, colporteur, Lausanne, pour abus de confiance, aura 8 jours d'emprisonnement.

A. M., 1916 architecte, La Chaux-de-Fonds, pour ivresse au volant et infraction à la LCR fera 8 jours d'emprisonnement. Il a 30 fr. d'amende et 190 fr. de frais.

## Collisions

Mercredi à 12 h. 45, deux voitures sont entrées en collision au carrefour Numa-Droz—Fusion, dégâts matériels. Plus tard, au début de l'après-midi, le jeune C. D. 19 ans, qui descendait à vélo la rue du Président-Wilson est entré en collision au carrefour du Cernil-Antoine, avec un autre cycliste, Marcel Rubelli, 16 ans qui a subi une commotion cérébrale.

## Médecine du travail

Hier soir, à l'Amphithéâtre, sous les auspices de l'Association Suisse—URSS, le Dr Marc Ultramar, de Genève a parlé de la médecine du travail en URSS. Présenté par le Dr Dubois, l'orateur fit une aimable causerie, malheureusement trop superficielle à notre goût, pour un sujet aussi important. Le moment le plus intéressant de la soirée fut la discussion qui suivit, au cours de laquelle maintes questions très judicieuses furent posées.

## Musiciens à l'honneur

Le 15<sup>e</sup> Festival de jazz amateur s'est déroulé récemment à Zurich. De nombreux orchestres y ont pris part, parmi eux, une formation connue des Chaux-de-Fonniers, les « Dixie Come Backs ».

Deux membres de cet orchestre ont remporté une haute distinction, dans la catégorie ancien style. Roland Hug a été sacré meilleur trompette de Suisse et Roland Heiniger meilleur saxophoniste soprano.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

### Chez les chrétiens-sociaux

Les délégués des sections jurassiennes du Parti chrétien-social, réunis à Bassecourt, ont décidé de constituer une fédération jurassienne, sous la dénomination de « Parti chrétien-social du Jura ».

### DELEMONT

#### Amis de la nature

C'est samedi 2 octobre qu'a lieu le traditionnel jass. Il débutera à 20 heures, au chalet. Les inscriptions étant limitées, ce sont les premiers qui auront les meilleures chances.

#### Un intéressant bulletin

Le quatrième bulletin de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des Instituteurs de Porrentruy sort de presse. « Un pays conté par ses enfants » contient 19 des travaux réalisés par les écoliers jurassiens dans le cadre du concours qu'organise l'Exposition nationale de Lausanne. L'opuscule est honoré d'un avant-propos de M. J.-P. Pellaton, professeur à l'Ecole normale des Instituteurs de Delémont. Le lino original de couverture est l'œuvre du peintre et sculpteur Laurent Boillat, de Delémont. Douze clichés de Pro Jura rehaussent la présentation du bulletin. En publiant « Un pays conté par ses enfants », l'amicale tient à révéler à un vaste public la richesse et la diversité des œuvres présentées par les écoliers jurassiens.

### BIENNE

#### Nouveaux écoliers

Neuf cents nouveaux écoliers entreront en classe au printemps 1966 à Bienne. Dans ce chiffre, on trouve 310 Romands, 591 Alémaniques. Il y aura 446 garçons et 454 filles.

#### Nouveau directeur du Conservatoire

Le nouveau directeur du Conservatoire de Bienne, en remplacement de M. Arbenz, a été désigné en la personne de M. Francis Engel. Né à Thoune en 1920, il a fait ses études au Conservatoire de Berne, puis à Genève. Pendant quatre ans, il a étudié la composition musicale en compagnie de Frank Martin, à Genève. Après un stage en Irlande, il est rentré au pays, où, depuis 1960, il était sous-directeur du Conservatoire de Bienne.

### SAINT-IMIER

#### Election d'un conseiller municipal

Lors de la consultation électorale des 2 et 3 octobre prochain, il y aura également lieu de procéder à l'élection d'un conseiller municipal, ensuite de la démission de notre camarade Daetwyler.

Notre parti présente les candidatures de : Enoch Delaplace, maître secondaire, et Emilio Bianchi, chef de chantier. Bien qu'il n'y ait pas de candidature d'opposition, il est nécessaire que les membres de notre parti, nos sympathisants se rendent nombreux aux urnes pour que notre futur représentant ait un nombre confortable de suffrages.

#### Procès en diffamation

Le procès en diffamation par voie de la presse qui oppose M. Joseph Chételat, ancien député-maire de Courtételle (plaignant), à M. Léon Egli, représentant à Courtételle (prévenu), s'ouvrira le 10 novembre devant la Cour d'assises du Jura, qui siégera à Delémont. Préalablement, la Chambre criminelle du Jura se réunira le 20 octobre à Delémont pour procéder au tirage au sort des membres du jury.

#### Réunion de l'ADIJ

Le Comité central de l'ADIJ (Association pour la défense des intérêts du Jura) s'est réuni à Delémont en présence de H. Huber, conseiller d'Etat. L'importante question du rachat de la ligne du Lœtschberg—Simplon et des lignes coexploitées a fait l'objet de précisions.

Le comité s'est penché ensuite sur la question du projet d'aménagement du Haut-Rhin et de l'Aar. Ce projet de navigation fluviale, a souligné H. Huber, est soutenu par le gouvernement. Quant au comité, sur proposition de Georges Mœckli, il vota le renvoi de la question, puis il se prononça pour l'octroi d'un crédit de 2000 francs en faveur de l'organisation à Bellelay, en 1966, de l'exposition sur la protection des eaux qui avait été ouverte au public cet été à Berne.

# Cour d'assises: De tristes records

Deux prévenus devaient répondre mercredi devant la Cour d'assises siégeant à Neuchâtel des tristes records qu'ils ont établis chacun dans sa « spécialité ».

Le matin, à huis clos, la Cour a jugé un avorteur par métier dont c'était le sixième passage devant un tribunal pour les mêmes délits. Joseph-Albert Maurin, 42 ans, dessinateur en machines, a, malgré ses précédentes condamnations, pratiqué quatre ou cinq avortements qui lui ont rapporté une somme globale de 1100 francs de juin 1964 à avril 1965. Il « exerçait » à Peseux et Neuchâtel. Il a été condamné à 3 ans de réclusion, moins 163 jours de préventive, à 5 ans de privation des droits civiques et aux frais qui s'élèvent à 500 francs.

Le second prévenu, jugé l'après-midi, est un répugnant voleur qui compte à son « actif », 78 vols et 50 tentatives d'enrichissement illégitime. Yves-Agéron Gaberel, 27 ans, serrurier, de Savagnier, s'attaquait surtout aux économies d'ouvriers, généralement étrangers. En 1963, il cesse de travailler, se contentant de fouiller les mansardes et les appartements modestes, à la recherche de quoi sa-

tisfaire son goût pour la vie de nabab, inconciliable bien sûr avec sa faiméantise. Les vols, perpétrés d'août 1963 à octobre 1964 au Locle, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, à Bienne, à Granges, à Locarno, à Lugano, à Lucerne et à Lausanne, lui ont rapporté 33 000 francs. C'est dans les casinos qu'il dilapida les économies patiemment amassées par des travailleurs. Gaberel a été arrêté à Lucerne, en octobre dernier, en plein « travail ».

La Cour, considérant la jeunesse du prévenu, la leçon que semble lui avoir donnée la détention préventive, se montrera clémente, malgré la bassesse des actes de Gaberel. Il évite la réclusion, mais est condamné à trois ans d'emprisonnement, moins 357 jours de préventive, et au paiement des frais s'élevant à 2500 francs.

Au cours de cette session de mardi et mercredi, la composition de la Cour d'assises était la suivante :

Président : M. A. Guinand ; juges : MM. Y. de Rougemont et Ph. Aubert ; jurés : MM. Ch. Dubois, A. Burgat, J.-P. Houriet, A. Feutz, L. Marendaz, Mme J. Steudler ; greffier : M. Cl. Lambert ; ministère public : M. J. Cornu, substitut.

# A la Commission scolaire

A la séance de la Commission scolaire du 7 septembre, présidée par M. P. Tschann, vice-président, des paroles de bienvenue furent adressées à M. A. Mayor, nouveau directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles et de l'Ecole professionnelle de jeunes filles.

Le président rappela le décès de M. G. Châtelain, ancien administrateur des écoles. Il rendit hommage à l'activité déployée par M. Châtelain qui, durant 36 ans, assumait avec compétence ses fonctions d'administrateur.

En vue d'assurer une fréquentation plus régulière des cours de couture donnés à l'intention des mères de famille, la commission a été saisie d'une requête du comité de l'Ecole professionnelle visant à l'introduction d'une finance de garantie.

M. P. Vermot, administrateur, présente le budget pour l'année 1966. Pour l'ensemble des écoles et services dépendant de l'autorité de la Commission scolaire, le total des dépenses s'élève à 4 338 000 francs et celui des recettes à 1 801 000 francs, laissant ainsi une dépense nette à la charge de la ville de 2 537 000 francs.

Par rapport au budget de 1965, on note une augmentation de dépenses de 255 000 francs. Pour les écoles primaires, professionnelles de jeunes filles et ménagères, les augmentations sont dues principalement au rajustement des traitements, ainsi qu'aux fluctuations des subventions cantonales. Pour l'Ecole supérieure de jeunes filles, les prévisions sont aussi en hausse, en raison d'une augmentation probable de l'effectif.

Les différents budgets ont été adoptés à l'unanimité.

La situation à l'école de Chaumont a fait l'objet d'un rapport du directeur qui constate que, pour des motifs pédagogiques essentiellement et

## Un Chaux-de-Fonnier se distingue

Le Prix de la ville de Genève pour l'horlogerie, la bijouterie, la joaillerie et l'émaillerie pour l'année 1965 a été décerné.

Pour l'émaillerie 251 projets ont été présentés et 14 retenus. Il n'y a point de prix, mais les deux mentions sont remportées par M. Onelio Vignando de La Chaux-de-Fonds, qui travaille pour la maison Bräuchi & Fils, et à M. H. Stalder, de Zurich, de la maison Weber & Cie.

## LE LOCLE

### Communiqués

**Saison musicale 1965-1966 de l'Association des concerts du Locle.** — La location des abonnements de saison va s'ouvrir le 4 octobre 1965. (Se reporter à l'annonce dans ce numéro.) Vous aurez l'occasion d'entendre le Collegium Academicum de Genève, avec le soliste P. Michelucci, soliste des Musici et des Virtuosi di Roma; «Don Juan», de Mozart, présenté par les Marionnettes de Salzbourg; deux concerts vont faire revivre deux instruments anciens: la harpe (N. Zabaleta) et le clavecin (L. Nel); Robert Majek, premier prix du concours de Genève, et enfin Armin Schibler, compositeur, et K. Benzing, batteur, utilisant les 30 instruments à percussion nécessaires à l'exécution de l'œuvre de Schibler.

## Mémento loclois

CINÉMA LUX: «L'As de Plaque». CINÉMA CASINO: «Les Drakkars». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.

dans l'intérêt des enfants, le maintien de cette classe se justifie. Il résulte de la direction que le recrutement de nouveaux élèves, au cours de six prochaines années, assurera à cette classe un effectif assez stable et suffisant pour justifier le maintien de la classe.

H. Verdon, conseiller communal exposa la perplexité du Conseil communal, en face de certains projets de réfection du bâtiment de l'école et de la chapelle, estimés trop coûteux. Le débat fit clairement apparaître les souhaits de la Commission scolaire qui demande non pas d'engager des dépenses fastueuses, mais simplement des travaux d'entretien du bâtiment, entièrement justifiés.

La commission se prononce pour le maintien de l'école de Chaumont. Elle sollicitera une entrevue avec le Conseil communal, afin qu'une décision puisse être prise au sujet des réfections sollicitées.

L'étude de l'installation de la Clinique dentaire scolaire dans de nouveaux locaux au faubourg de l'Hôpital suit son cours.

En vue de repousser le poste de maître de travaux manuels, la direction de l'école a pu s'assurer le concours de M. Othenin-Girard.

Enfin, la Commission scolaire a approuvé le nouveau règlement du lycée artistique, tout en demandant d'avoir un délégué au sein du comité de ce lycée.

## Avec nos musiques

La manifestation de l'Union des musiques de la ville, qui marque la clôture des concerts publics, se déroulera vendredi 1er octobre, dès 20 heures.

La manifestation se déroulera, avec défilé séparé des sociétés, depuis la rue des Fausses-Brayes, jusqu'à la rue du Temple-Neuf, où elles donneront concert.

Ensuite, vers 21 h. 45, les fanfares réunies se rendront dans la rue de l'Hôpital, en remontant la rue du Seyon, pour jouer toujours ensemble deux marches à proximité du village neuchâtelois.

sulte des renseignements en posses-

## Il s'endort trop tôt

Dans le quartier de Maillefer, vers 22 h. 40, les pompiers ont été appelés dans l'immeuble N° 39 d'où s'échappait une forte fumée. Il s'agissait d'un locataire de la maison qui, après avoir mis chauffer son souper s'était endormi. Les premiers secours ont rapidement remis les choses en ordre pendant que l'ambulance transportait le locataire, légèrement intoxiqué, aux Cadolles.

## Malaise

La police était avisée hier à 13 h. 25 qu'un ouvrier venait de tomber dans une fouille, à la rue du Temple à Corcelles, probablement électrocuté. Les agents Richard et Schafteitler se rendirent sur place. La victime était M. Virgilio Rocco, né en 1897, manoeuvre, domicilié à Corcelles, travaillant pour le compte de la maison Marti, aux Draizes. Ce dernier n'a pas été électrocuté, mais a eu un malaise. Il a été conduit à l'Hôpital des Cadolles.

# Conférence nationale sur le logement

Un délégué socialiste rive son clou à M<sup>e</sup> Walter Pfund, président de la Chambre vaudoise immobilière

La « conférence du logement » annoncée depuis quelque temps s'est tenue lundi dans la grande salle du Kursaal, à Berne. Organisée par le Département fédéral de l'économie publique, elle fut présidée par M. Hans Schaffner, conseiller fédéral. Quelque 200 participants avaient été invités, représentant l'ensemble des milieux économiques, professionnels, sociaux et politiques, des délégués des gouvernements cantonaux et des offices qui s'occupent du logement.

## « A chacun son toit »

Le conseiller fédéral Schaffner a situé cette conférence nationale du logement sur le thème « A chacun son toit » — nous pourrions ajouter « selon ses moyens et ses besoins » — et lancé un appel à toutes les bonnes volontés pour résoudre l'un des plus graves problèmes de l'après-guerre. Il s'agit d'abord d'analyser les données qui permettront de construire en suffisance des logements à loyer modéré. Aux efforts de la Confédération viendront se joindre ceux des communes et des cantons et l'économie privée doit également apporter sa contribution. L'industrie suisse du bâtiment doit être à même de vaincre les difficultés actuelles. Si la Confédération n'est pas en mesure d'exercer une forte influence sur les conditions du marché, elle exploitera totalement les possibilités qui sont à sa disposition. Et M. Schaffner exposa le plan de travail de cinq groupes d'experts dont les travaux seront résumés dans un rapport final qui sera discuté lors de la deuxième conférence nationale du logement qui sera probablement convoquée en février 1966. Ces cinq groupes d'experts sont :

1. Planification technique, rationalisation et capacité.
2. Aménagement du territoire sur les plans national, régional et local.
3. Possibilités d'intervention des pouvoirs publics.
4. Etude des grands projets et coordination de ceux-ci.
5. Financement de la construction de logements.

Après cette introduction du conseiller fédéral Schaffner, quatre exposés furent faits, soit dans l'ordre par : M. F. Berger-Frei, ingénieur à Berne et à Bâle, qui a parlé de la rationalisation ; M. J.-P. Vouga, architecte cantonal vaudois qui parla de l'urbanisme ; M. A. Kuttler, chef de service au Département des travaux publics du canton de Bâle, qui entretint l'auditoire des problèmes juridiques et enfin M. Max Ikle, directeur général de la Banque nationale, qui fit un exposé sur la question du financement.

L'après-midi fut consacré à la discussion générale. Mais celle-ci n'a pas été aussi étendue dans les éléments essentiels et somme toute il n'est guère possible de dire que tous les milieux économiques intéressés, et présents, aient fait entendre leur voix.

## Des questions sans réponses

Soulignons l'intervention d'Arthur Maret, ancien conseiller d'Etat socialiste vaudois, qui tint à préciser que l'autorité fédérale avait eu raison de convoquer cette conférence du logement ; cependant nous aurions voulu, ajouta-t-il, un plan d'ensemble et un programme comprenant un inventaire de la situation. On dit qu'il faut 50 000 logements, combien en faut-il pour les classes modestes, combien pour les classes moyennes ? Il n'a pas été répondu à ces questions. Enfin, le problème du logement est permanent, d'abord en raison de l'augmentation normale de la population et ensuite par la disparition des vieux immeubles. Le Conseil fédéral a fait supprimer le contrôle des loyers, il fallait

ments aux loyers exorbitants, 5 à 6 fois supérieurs à des loyers normaux. Cette propriété nous n'entendons pas la protéger ; l'intérêt commun passant avant le « droit romain » il y a le droit d'un toit pour tous à prix décent.

## La note n'est pas à l'optimisme

Peu après, M. Schaffner, conseiller fédéral, pouvait conclure cette première conférence du logement en précisant qu'elle avait été utile au point de vue de l'information de tous les milieux intéressés. La loi fédérale sur l'encouragement à la construction de logements donne de larges pouvoirs à la Confédération pour aider les cantons dans leur équipement en appartements à loyers modérés. Encore convient-il que les cantons ne se heurtent pas à des obstacles dus à la raréfaction du crédit hypothécaire et des capitaux d'investissements.

Nous attendrons l'impression des rapports et des diverses interventions avant de nous engager dans de plus amples commentaires. D'ores et déjà, il appartient aux collectivités cantonales et communales de tirer sans attendre les leçons qui se dégagent de cette confrontation à l'échelon national. Certes, la note générale n'était pas à l'optimisme dans la masse des assistants, car d'une part il y avait les représentants des sociétés immobilières tentaculaires dont l'ombre planait sur l'assemblée et, d'autre part, les délégués des locataires, des associations à caractère social ou à but coopératif qui ne pouvaient s'emballer avant d'avoir vu les résultats pratiques de la loi fédérale sur l'encouragement à la construction de logements. Les spéculateurs et les profiteurs de tous les ordres ont tant régné en maîtres, et les locataires été abandonnés à leur sort, qu'il faut comprendre qu'ils ne peuvent du jour au lendemain devenir par trop crédules, ni chanter victorieux.

Néanmoins, c'est le vœu de tous que la conférence nationale sur le logement marque un tournant réjouissant propre à régler l'angoissant problème de l'habitat dans l'ensemble du pays et de toute urgence dans les régions les plus frappées par la crise.

d'abord résorber la crise avant de supprimer le contrôle des logements anciens. Enfin, lorsque la pénurie aura été résorbée il faudra éviter son retour, ce qui veut dire qu'il faudra agir sans désespérer.

## Puis, M. Pfund met son grain de sel

Alors que, sans être une panacée, la conférence nationale du logement allait en terminer avec les conclusions de son président M. Schaffner, M<sup>e</sup> Walter Pfund, président de la Chambre vaudoise immobilière, crut malin de prendre la parole pour la défense de la sacro-sainte propriété privée — sans distinction, qu'elle soit familiale ou spéculative. Cette propriété est la règle première de notre Constitution, la base solide de notre Etat démocratique, elle remonte loin dans le temps puisqu'elle est issue du « droit romain » proclame l'orateur. Notre camarade Louis Pigué, délégué du Parti socialiste suisse, monta à la tribune pour répliquer à l'avocat des intérêts immobiliers vaudois et romands que si la petite et moyenne propriété, la propriété familiale, était justement protégée par nos lois, il ne saurait en être de même de la propriété qui sert les intérêts des spéculateurs. Et l'orateur socialiste cita le cas de terrains qui changèrent plusieurs fois de propriétaires doublant de prix entre chaque achat et vente pour être enfin utilisés pour des constructions d'immeubles locatifs avec des appartements

## Les métiers au travail



La ZUSPA ou Foire d'automne de Zurich comprend cette année toute une série de stands où les visiteurs peuvent voir travailler des exposants de divers métiers. Parmi ceux-ci, les ferblantiers-installateurs font de la réclame pour leur métier, encore très demandé malgré les mesures antisurchauffe dans la branche du bâtiment. Notre photo montre des apprentis ferblantiers montrant à un public attentif ce dont ils sont déjà capables.

## AVANT LE CONGRÈS DU PSS A BERNE DÉCISIONS DU COMITÉ CENTRAL

Les hôtes étrangers suivants ont annoncé leur présence au congrès du PSS qui aura lieu à la fin de la semaine courante : le ministre britannique de l'Economie, George Brown, et sa femme, le député au Parlement suédois Kaj Bjoerk, Georges Housiaux et Richard Bonzi, de Belgique, Walter Hesselbach et le D<sup>r</sup> Wilhelm Högner, d'Allemagne, le vice-chancelier d'Autriche Bruno Pittermann, président de l'Internationale socialiste, qui présentera un des principaux exposés du congrès.

La vitalité du parti est démontrée par le dépôt de 65 propositions des sections. En accord avec le Comité central, le Comité directeur décide de recommander l'acceptation de la majeure partie d'entre elles. Par contre, il recommande de rejeter la proposition visant à une révision du programme du parti d'ici au prochain congrès or-

dinaire. Le Comité central considère que l'établissement d'un plan financier prévoyant un ordre d'urgence pour les dépenses publiques, y compris les dépenses militaires, est absolument nécessaire. En revanche, il s'oppose à la remise en cause du principe de la défense nationale ainsi qu'aux propositions qui visent à la réduction des dépenses militaires selon un pourcentage fixe.

Le Comité central approuve les « directives pour une politique conjoncturelle, structurelle et de développement moderne » élaborée par la Commission de politique économique et qui seront motivées au congrès par le conseiller national Edmond Wyss, de Bâle, et par André Gavillet, de Lausanne. Il approuve également une résolution à l'intention du congrès concernant la situation internationale menaçante.

## Il faut supprimer les résiliations injustifiées

Lors de la présente session du Conseil national, André Sandoz, de La Chaux-de-Fonds, est intervenu en faveur d'une meilleure protection contre les résiliations injustifiées. Voici le texte de son exposé :

Un passage du message du Conseil fédéral paraît mériter une attention particulière. C'est celui qui relate une proposition formulée par l'Union syndicale suisse d'instituer une protection contre les résiliations non justifiées également pour les locataires des

immeubles dont les loyers ne sont pas soumis à une réglementation, sous forme de contrôle ou de surveillance, c'est-à-dire pratiquement les locataires habitant des appartements construits depuis 1947.

On peut certes comprendre qu'une semblable suggestion n'ait pas été retenue dans une législation de caractère exceptionnel et dont la portée est limitée dans le temps aussi bien que dans l'espace. Au surplus tel n'est vraisemblablement pas le sens de la proposition de l'Union syndicale suisse. Il s'agit d'autre chose, à savoir d'une modification, dans le droit ordinaire, de la réglementation du contrat de bail à loyer, dont la dénonciation, par la partie bailleuse devrait être soumise à des règles particulières, restreignant le droit de libre disposition de celle-ci en vue d'assurer mieux la protection des intérêts économiques de l'autre partie.

L'idée de rétablir, dans une réglementation du droit civil, grâce à un mécanisme juridique qui favorise la partie économiquement la plus faible, une plus grande égalité de fait entre les parties au contrat me paraît procéder d'un sentiment louable d'équité et je crois qu'elle mérite d'être accueillie avec sympathie. Au surplus le domaine du contrat de bail à loyer constitue à mon avis un champ d'expérience particulièrement bien choisi pour une telle réglementation. Il est évident que dans une période où la poussée démographique est particulièrement forte, l'inégalité de fait entre parties au contrat a tendance à s'aggraver sans cesse, tant il est vrai que le locataire dont le bail est résilié se trouve dans une situation économiquement plus grave pour trouver à se reloger que le bailleur disposant d'un appartement vide et qui n'aura le plus souvent que l'embarras du choix pour transférer l'objet du bail à un nouveau preneur. Il apparaît d'ailleurs de plus en plus, en raison du rôle fondamental que joue dans la vie de famille la possession d'un appartement, que celui-ci est appelé à jouer le rôle d'un véritable service public. Si l'on veut donner un minimum de substance à l'idée qu'il existe, pour chaque famille, un véritable droit au logement, il faut se préoccuper de mettre sur pied une législation qui garantisse dans les meilleures conditions l'exercice de ce droit. Subordonner la résiliation du contrat par la partie bailleuse à l'existence d'un juste motif, dûment prouvé, paraît bien être l'une de ces conditions.

C'est pourquoi je note avec une très vive satisfaction que le Conseil fédéral a jugé que la proposition de l'Union syndicale mérite un examen approfondi dans le cadre de notre droit civil et qu'il a chargé le Département fédéral de justice et police de conduire cette étude. Je forme le vœu que celle-ci aboutisse à des propositions concrètes et substantielles de révision des dispositions légales sur la matière.

Lorsque les ans seront venus, vous rirez de bien des folies de la jeunesse. Marmonte

## Questions à M. Chaudet

Le chef du Département militaire fédéral connaît-il les incidents survenus lors du cours de répétition du bataillon P. A. 6 ?

Les chauffeurs n'ayant pas suffisamment dormi, ce fut le réflexe d'un caporal qui évita un accident grave le lendemain de la mobilisation.

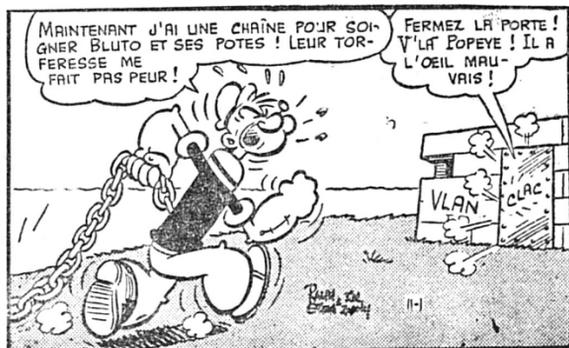
Le vendredi 17 septembre lors d'un exercice avec du napalm à l'intérieur d'un immeuble, le premier-lieutenant T. a enflammé ce dernier avec du pétrole, mettant en danger les soldats sous ses ordres en provoquant une explosion blessant notamment trois soldats dont deux pères de famille, le premier-lieutenant lui-même étant grièvement brûlé.

Quelles mesures le DMF prendra-t-il pour éviter de tels accidents ? Et quelles seront les sanctions à prendre contre les responsables ? Seront-elles en proportion de la condamnation d'un jeune soldat enlevant son casque à l'arrêt d'un camion ?

Les soldats, en plus de leur arme personnelle, doivent apprendre à connaître d'autres armes — engins de destruction, outils de pionniers, compresseurs, hydrants, téléphones, radios, etc.

A ce propos, le chef du DMF sait-il que maints officiers ne sont pas capables de démonter et remonter leur arme personnelle ? (inspection du colonel brigadier Nicola, du 17 septembre).

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA





Si vous désirez savoir ce que signifie ce symbole, lisez  
les deux pages qui suivent

...sité de la République de France  
...sité de la République de France

...sité de la République de France  
...sité de la République de France

...sité de la République de France  
...sité de la République de France

...sité de la République de France  
...sité de la République de France

...sité de la République de France  
...sité de la République de France

---

# Portescap

Grâce aux recherches... une place prépondérante dans tous les domaines auxquels Portescap s'est consacré.

Plus de 1300 personnes travaillent dans les quatre divisions de Portescap. C'est l'un des complexes industriels qui, dans le monde horloger, a le plus poussé les principes de diversification et d'automatisation.

## 1 Micro-horlogerie

Composants de la montre tels que le système pare-chocs Incabloc®, le chaton combiné Girocap® et la raquetterie Triostat®.

## 2 Electronique horlogère

Vingt-six instruments dont le chronocomparateur Vibrograf®. Le Vibrograf indique, en un instant, la variation journalière d'une montre.

## 3 Horlogerie

Outre la pendulette Secticon, cette division produit des mouvements à transistor, des échappements et des échappements à force constante.

## 4 Micromoteurs

Le plus léger de ceux-ci pèse 15 gr. Il trouve l'une de ses nombreuses applications dans le domaine de la reproduction sonore. Les moteurs Escap® emploient de 50 à 70% moins d'énergie que la plupart des autres moteurs à pile de dimension comparable.

## Comment prolonger la vie de 300 millions de montres?



Le pare-chocs Incabloc est facile à reconnaître dans la montre

## Portescap automatise l'industrie horlogère suisse

Avec le système pare-chocs Incabloc®. Il ajoute des années à la vie probable du mouvement. Il protège également sa précision. Chaque jour, nous livrons 147 000 Incabloc aux fabricants de montres ancre.

Le système consiste en quatre rubis et huit parties métalliques. Il est soumis à 71 contrôles. Dans l'industrie horlogère moderne c'est vraisemblablement la partie de montre qui est usinée avec le plus de précision.

### 1 Un pari à 93 contre 7

Cette partie, c'est l'Incabloc. La plupart des montres de qualité en sont dotées. Si votre montre est d'une marque connue, il y a 93 chances contre 7 qu'elle possède un Incabloc. Nous en fabriquons 147 000 par jour.

### 2 Plus qu'un système pare-chocs

En raison de son ingénieuse conception, l'Incabloc accroît la précision et la durabilité des montres-bracelets. Par exemple, les rubis de l'Incabloc sont spécialement traités pour qu'ils retiennent mieux l'huile que les rubis conventionnels. Si votre montre est munie d'un Incabloc, elle aura par conséquent une vie plus longue, une marche plus précise.

### 3 Une exactitude encore accrue

L'Incabloc permet de manufacturer des montres dont le pivot de balancier a presque la finesse du cheveu. Plus le pivot est mince, plus les frottements sont réduits, plus l'exactitude est grande. Incabloc assure une plus grande précision.

### 4 Pour reconnaître une montre ancre

Pour vous, la présence de l'Incabloc dans une montre est une assurance-qualité. En effet, seules les montres ancre – celles donc qui peuvent vous garantir un fonctionnement précis et durable – sont dotées d'un Incabloc. C'est un sûr indice auquel vous pourrez vous fier au moment de faire votre choix.

### 5 Au delà de l'Incabloc...

Pour les ingénieurs de Portescap, qui constituent aujourd'hui une des plus importantes équipes de recherche de l'industrie horlogère suisse, l'Incabloc n'était qu'un début. Ils ont continué, et ils ont fait de Portescap un complexe industriel de 1300 personnes ayant une production extrêmement diversifiée. Ils ont misé sur la recherche. Ils se sont également préoccupés de l'automatisation. Ces efforts ont abouti à la mise en place, dans les sept fabriques de Portescap, de chaînes de fabrication automatiques d'une avance considérable sur leur temps.

### 6 Nouvelles frontières de la précision

De nombreux dispositifs révolutionnaires sont actuellement étudiés et mis au point dans les laboratoires de Portescap. Ils résultent tous de la volonté des ingénieurs de Portescap d'ouvrir de nouveaux horizons à la précision... en explorant l'électronique.

«Une ère nouvelle a débuté pour l'industrie horlogère: l'ère de l'électronique et de l'automatisation. Les recherches de Portescap ont contribué à cet avènement; ainsi, les fabricants peuvent-ils désormais produire des montres plus précises et en plus grand nombre.»  
Georges Braunschweig

### 1 Des montres meilleures et en plus grand nombre

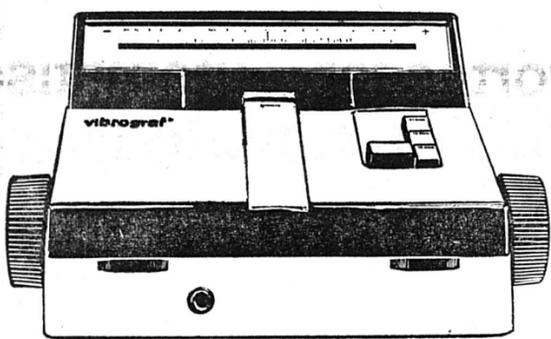
Si le fabricant de montres peut aujourd'hui considérer sa chaîne de production avec une certaine fierté, il le doit en partie aux recherches de Portescap. En effet, les 26 appareils électroniques mis au point par Portescap ont amené l'industrie horlogère au seuil d'une ère nouvelle. Avec l'aide d'instruments comme le Vibrograf®, le Gradoscop®, l'Instantest® et le Digitest®, les fabricants ont désormais les moyens de produire des montres plus précises et en plus grand nombre.

### 2 Vous porterez votre montre avec un sentiment de fierté

Jamais l'équipement horloger n'a été aussi parfait. Les fabricants peuvent désormais produire des montres d'une haute précision et d'une grande durabilité... montres que vous porterez avec un sentiment de légitime fierté. C'est en grande partie à la science de l'électronique que vous le devez. Et à Portescap.



# promoteur de la précision



Le Vibrograf VS 500 contrôle électroniquement la marche de la montre

**3 La pendulette la plus précise que vous puissiez trouver sur le marché**  
La pendulette Secticon® est une autre preuve tangible de la volonté de Portescap d'ouvrir de nouveaux horizons à la précision en explorant l'électronique. C'est si vrai que, pour cette pendulette à transistor, des écarts journaliers d'une seconde et même moins sont chose habituelle.

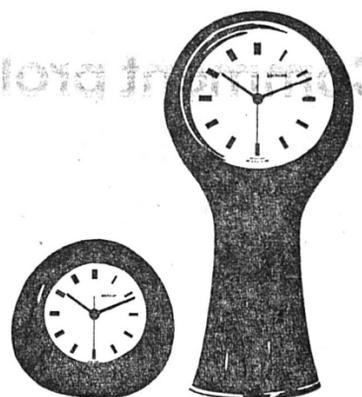
**...en outre, nous manufacturons la pendulette la plus précise que vous puissiez trouver sur le marché**

Ci-dessus, à l'échelle 1/7 on voit la pendulette de haute précision Secticon®. C'est l'une des 117 réalisations des laboratoires de Portescap qui comptent parmi les plus importants de l'industrie horlogère suisse.

La pendulette Secticon est particulièrement appréciée des astronomes amateurs. Elle leur permet d'effectuer des calculs avec toute la précision nécessaire. Les professionnels, quant à eux, utilisent des horloges à quartz d'une valeur de 70000 Fr.

**1 Pour mettre votre montre à l'heure**  
Nous garantissons que le Secticon ne variera pas plus de 2 secondes par jour. En fait, lorsqu'il sera réglé selon les conditions du milieu ambiant (c'est facile), vous constaterez que ses écarts journaliers sont de l'ordre d'une seconde et même moins. Le Secticon est donc plus qu'une simple pendulette: c'est un étalon pour la mesure du temps. Vous le prendrez comme référence pour mettre votre montre à l'heure.

**2 Au cœur de votre montre: une invention de Portescap**  
Et s'il s'avère que votre montre est également d'une remarquable exactitude, il y a de fortes chances pour qu'une des inventions de Portescap y soit pour quelque chose.



Deux des 6 modèles Secticon: Secticon t1 (210 Fr.) et Secticon t2 (155 Fr.)\*

**3 Des montres-bracelets plus précises grâce à l'électronique**  
Le réglage est l'opération la plus complexe que votre montre ait subie en cours de fabrication. Mais aujourd'hui le réglage et le contrôle se font presque automatiquement à l'aide des appareils électroniques mis au point par les chercheurs de Portescap. Résultat: une précision accrue pour votre montre.

\* Vous trouverez la pendulette électronique Secticon chez les horlogers-bijoutiers spécialisés. Demandez la brochure en couleurs présentant la gamme complète des modèles Secticon; elle vous sera remise gratuitement par votre horloger ou par Portescap, département Secticon, 2300 La Chaux-de-Fonds, Suisse.

Si vous désirez recevoir gratuitement une documentation ou des informations plus complètes sur l'un ou l'autre des produits Portescap, écrivez à Portescap, Service d'information: 2300 La Chaux-de-Fonds, Suisse



# INAUGURATION DE LA NOUVELLE USINE PORTESCAP

LA CHAUX-DE-FONDS - RUE JARDINIÈRE 157

## ARCHITECTES :

G.-P. Dubois, architecte FAS/SIA, Zurich, Fribourg      A.-Ed. Wyss, architecte SIA, La Chaux-de-Fonds  
J.-R. Hercof, architecte, La Chaux-de-Fonds

## INGÉNIEUR :

E. Schubiger, ingénieur SIA, dipl. EPL, Zurich

Terrassements  
**E. AGUSTONI**  
La Chaux-de-Fonds

Maçonnerie-béton armé  
**L. PACI & FILS**  
La Chaux-de-Fonds

Préfabriqué  
**ELEMENT A. G.**  
Tavel - Fribourg

Chapes-carrelages  
**P. CASTIONI**  
La Chaux-de-Fonds

Cuves étanches  
**SIKA BAU S. A.**  
Lausanne

Cheminées  
**EMCH & Co**  
Winterthour

Béton de verre  
**RUPPERT  
& SINGER** Zurich

Ferblanterie  
**L. BRANDT & Cie**  
La Chaux-de-Fonds

Etanchéité  
**G. BERNASCONI**  
La Chaux-de-Fonds

Ascens.-monte-charges  
**SCHINDLER & Cie**  
Lausanne

Palans électriques  
**SCHINDLER UTO S. A.**  
Zurich

Plafonds acoustiques  
**EUTON A. G.**  
Bâle

Plâtrerie-peinture  
**GIOVANNINI FRÈRES**  
La Chaux-de-Fonds

Plâtrerie-peinture  
**MARTINELLI FRÈRES**  
La Chaux-de-Fonds

Serrurerie  
**P. STEINER**  
La Chaux-de-Fonds

Serrurerie  
**P. MINOLI - G. JAGGI**  
La Chaux-de-Fonds

Serrurerie  
**J. MONACELLI**  
La Chaux-de-Fonds

Humidification  
**DEFENSOR**  
Zurich

Installations sanitaires  
**L. BRANDT & Cie**  
La Chaux-de-Fonds

Coupoles  
«**ISBA**»  
Münchenstein

Chauffage central  
**SULZER & Cie**  
Neuchâtel

Sécheur d'air  
**PREISWERK & ESSER**  
Bâle

Distribution liquides  
**BENNETT &  
SAUSER A. G.** Soleure

Menuiserie extérieure  
**A. HELD & Co**  
Montreux

Vitrerie  
**P. MARTIN**  
Montreux

Menuiserie intérieure  
**COOP DE MENUISERIE**  
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie intérieure  
**C. & R. BOTTARI**  
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie intérieure  
**E. LIRONI**  
La Chaux-de-Fonds

Installations électriques  
**SERVICES INDUSTRIELS**  
La Chaux-de-Fonds

Lustrerie  
**CARUAG**  
La Chaux-de-Fonds

Corps de chauffe électriques  
**ELCALOR**  
Aarau

Fonds industriels  
**SEYLAZ FLOOR**  
Neuchâtel

Fonds plastique  
**R. DUCOMMUN**  
La Chaux-de-Fonds

Fonds tapis et plastique  
«**AU PRINTEMPS**»  
La Chaux-de-Fonds

Stores  
**GRIESSER S. A.**  
Aadorf - Lausanne

Commandes hydrauliques  
**J. G. MÖHLER**  
Augst (BL)

Ventilation  
**TECHNICAIR**  
Bienne

Isolation canalisations  
**SCHNEIDER & Cie**  
Lausanne

Enseignes lumineuses  
**NÉON LUMIÈRE**  
Lausanne

Parois acoustiques  
**SCHWAB FRÈRES**  
Berne

Vestiaires  
«**LISTA**» Erlen

Jointes façades  
«**JOINTEX**»  
Fribourg - Lausanne

Air comprimé  
**MARKSA S. A.**  
La Chaux-de-Fonds

Téléphone  
**A. MATHEZ**  
La Chaux-de-Fonds

Recherche  
**AUTOPHONE** Berne

Sonorisation  
**TÉLÉMONDE**  
La Chaux-de-Fonds

Ameublem.-rideaux  
**M. JACOT**  
La Chaux-de-Fonds

Nettoyages  
**CH. BRIANZA**  
La Chaux-de-Fonds

Extérieurs  
**A. FREIBURGHaus**  
La Chaux-de-Fonds

# Construire l'avenir

Dans la vie économique d'une ville de l'importance de La Chaux-de-Fonds, le développement d'un ensemble industriel tel que celui que représentent Portescap et Reno SA est une assurance pour l'avenir de la cité.

## Quelques chiffres

Pour situer Portescap, il est bon de citer quelques chiffres. Portescap et Reno SA occupent 1200 employés à La Chaux-de-Fonds, 90 à Marly-le-Grand (Fribourg) et 50 personnes travaillent à domicile au Locle, pour le compte de ces entreprises. A côté de ces 1340 personnes, dépendant directement de ces usines, ces dernières occupent encore plusieurs centaines de personnes de la région, qui dépendent de sous-traitants. A titre d'exemple : Portescap utilise journalièrement 500 000 pierres d'horlogerie et donne du travail à 150 ouvriers décolleteurs d'une usine du Locle.

Le pourcentage de la main-d'œuvre étrangère est de 30 %.

Portescap est en relation d'affaires avec 100 000 clients habitant les cinq continents et utilisant 28 langues différentes.

## La structure des usines

Elle comprend quatre divisions : recherche, production, commerciale et administrative.

La recherche dispose des laboratoires les plus importants de l'industrie horlogère suisse. Elle est dirigée par M. E. Jucker, physicien EPF, pour la recherche collective, et par M. F. Marti, père spirituel de l'Incabloc, et son équipe qui poursuivent, eux, la recherche individuelle.

Les usines produisent une gamme de produits de haute qualité ; on leur doit plus de 20 créations techniques d'importance décisive dans le développement de l'industrie horlogère moderne. En voici la liste, incomplète d'ailleurs :

### DIVISION DE MICRO-HORLOGERIE

**Incabloc**, le fameux pare-chocs devenu symbole de perfection ;  
**Girocap**, le chaton combiné ;  
**Triostat**, la nouvelle raquetterie qui améliore la précision de la montre.

### DIVISION D'ÉLECTRONIQUE HORLOGÈRE

**Vibrograf VS 500**, chronocomparateur tout transistors à frappe «synchrostatique», destiné aux fabricants ;  
**Vibrograf B 100**, chronocomparateur compact et économique destiné aussi bien aux fabricants qu'aux horlogers et aux détaillants ;  
**Digitest**, système appliquant la technique des cerveaux électroniques au contrôle statistique des montres ;  
**Spirograf**, permet d'obtenir des spiraux coupés et pitonnés avec une grande précision ;  
**Gradoscop**, appareil de contrôle

électronique de l'amplitude du balancier ;  
**Electrotest**, appareil tout transistors pour le contrôle des montres électriques ;  
**Microphones automatiques avec programmeur**, conçus pour automatiser le contrôle des montres en fabrication.

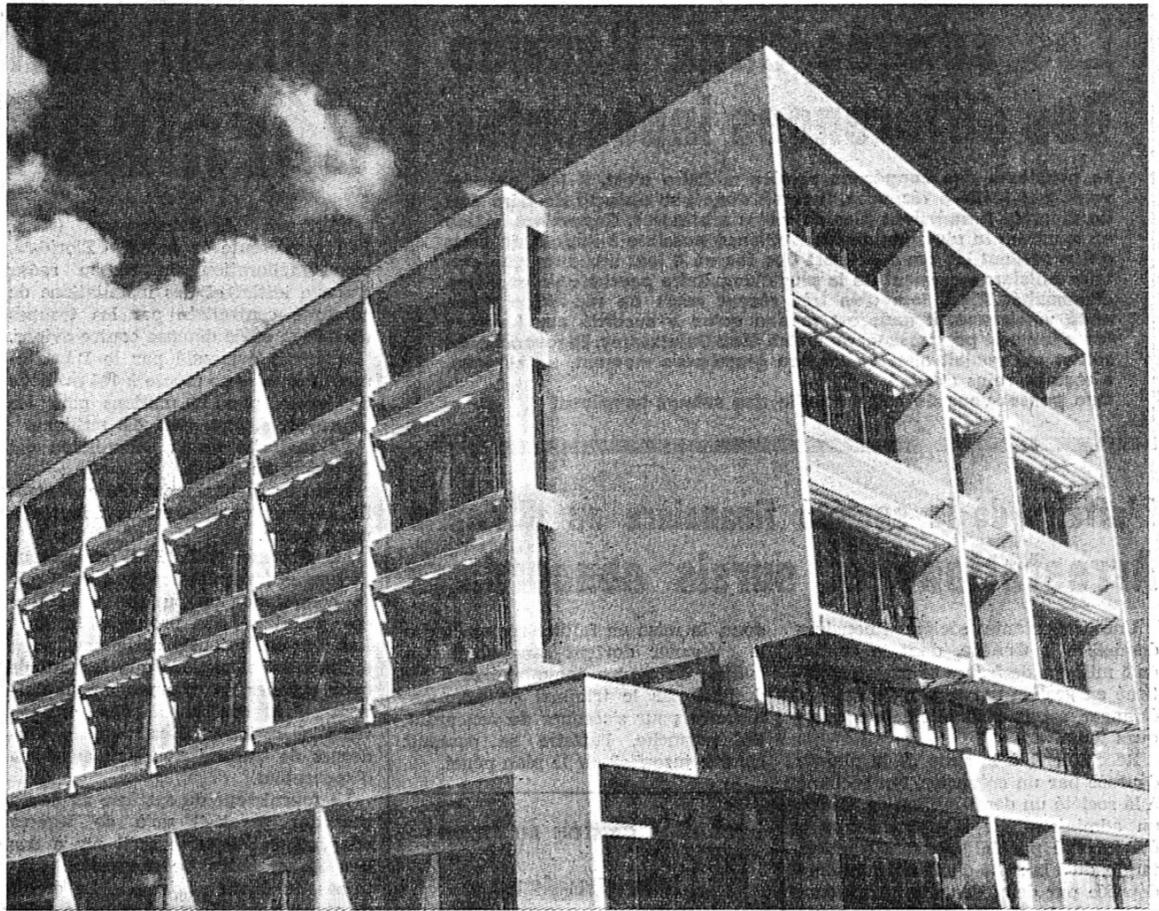
### DIVISION HORLOGÈRE

**Porte-échappements** pour appareils de contrôle horaire de grande précision ;  
**Mouvement Escap**, un des derniers développements révolutionnaires de la technique horlogère ;  
**Pendulette Secticon** ; cette nouvelle réalisation, d'une esthétique inédite, introduit la précision chronométrique dans la vie quotidienne.

### DIVISION MICROMOTEURS

Les divers types de micromoteurs Escap (avec ou sans régulateur, avec ou sans réducteur) sont tous caractérisés par leurs dimensions réduites.

Dans le département recherche, nous avons vu plusieurs prototypes de machines en voie d'achèvement ; conscient de la faveur qui nous a été faite de nous introduire dans ce domaine scientifique et technique, nous n'en dirons pas plus.



# Portescap inaugure une usine pilote

## Des conceptions qui nous plaisent

S'adressant vendredi dernier à l'ensemble de son personnel, M. Georges Braunschweig, dans une allocution très vivante et imprégnée d'un amour de La Chaux-de-Fonds remarquable, a retracé les 34 ans d'existence de l'entreprise qu'il préside. Il a condamné avec beaucoup de netteté le paternalisme : « Nous ne voulons pas, à l'image de certains industriels, faire du paternalisme nous ne voulons pas, par exemple, que nos ouvriers, comme chez Michelin, mangent dans des assiettes Michelin avec des services Michelin, boivent dans des verres Michelin des produits achetés chez Michelin, dorment dans des lits Michelin et s'en aillent à leur dernière demeure dans des cercueils Michelin. Nos ouvriers doivent conserver leur liberté qui représente pour eux une richesse.

» En collaboration avec eux, par contre, nous avons mis sur pied une caisse de retraite et une assurance maladie. »

« A mes côtés et aux côtés de mon ami F. Marti, nous avons appelé la coopération d'un cadre d'entreprise fort jeune, a ajouté M. Braunschweig ; ainsi nous nous adaptons à la jeunesse, tout en lui apportant notre expérience ; nous espérons de cette manière assurer l'avenir de nos entreprises et collaborer efficacement au développement de notre ville avec les autorités de laquelle nous avons toujours entretenu les meilleures relations. »

EUGÈNE MALÉUS.

## Démystifier

M. Philippe Braunschweig nous a déclaré : Si nous avons donné à l'inauguration de notre nouvelle usine une telle importance, une ampleur que l'on pourrait qualifier d'insolite, c'est que nous poursuivons plusieurs buts :

- Faire connaître nos usines, nos possibilités de fabrication, la qualité de notre main-d'œuvre et notre région à nos concessionnaires et nos clients du monde entier.
- Faire comprendre aux écoles techniques, aux autorités, à la population, qu'il existe chez nous des possibilités d'avancement, que nous devons trouver des cadres sur place, et qu'il n'est pas nécessaire de s'expatrier pour utiliser sa matière grise.
- Faire constater que la main-d'œuvre nécessaire à Portescap est dans sa presque totalité composée d'employées et d'employés bien su-

périeurs au niveau de manœuvres. Qu'il n'y a pas de « robots humains », d'hommes ou de femmes soumis à un rythme dicté par l'automatisme absolu de la machine, mais qu'au contraire l'adaptation aux nouvelles techniques, la compréhension des machines, doit se traduire par une domination de l'humain sur l'automatisme, une promotion dans le métier. Car si l'ouvrier voit grandir ses responsabilités par le fait qu'il surveille et domine plusieurs machines automatiques, son travail gagne en intérêt.

d'oppression à laquelle je m'attendais. J'ai découvert des ouvriers attentifs, ravis à des travaux minutieux, assemblant ou fabriquant des pièces souvent minuscules, sans pour autant que leurs gestes, leur façon d'être me rappelle le célèbre film de Charlot « Les Temps Modernes ». Certes, dans les très grands ateliers de l'usine-pilote, construite sur les plans de M. G.-P. Dubois, architecte à Zurich, après 9 ans d'études et de collaboration avec les cadres responsables de Portescap, j'ai eu le sentiment qu'il me faudrait un certain temps pour m'adapter, si j'étais appelé à y travailler. Les centaines de travailleurs, penchés sur leur machine de précision, représentent certainement une nécessité d'avenir, d'un avenir imposé en partie par le machinisme, par l'obligation de rester concurrentiel. Si cela conduit l'homme à se servir de la machine à son profit, pour diminuer le temps qu'il consacre au travail, si demain cela lui permet de mieux profiter de la vie en organisant ses loisirs, je suis prêt pour ma part à chanter les louanges de l'ère de l'automatisme.

## Visite des usines

En compagnie de M. Ph. Braunschweig, nous avons fait, un confrère et moi, le tour des usines. Ce n'était pas une visite préparée, annoncée et organisée ; nous avons ainsi surpris les ouvriers dans leur vrai climat.

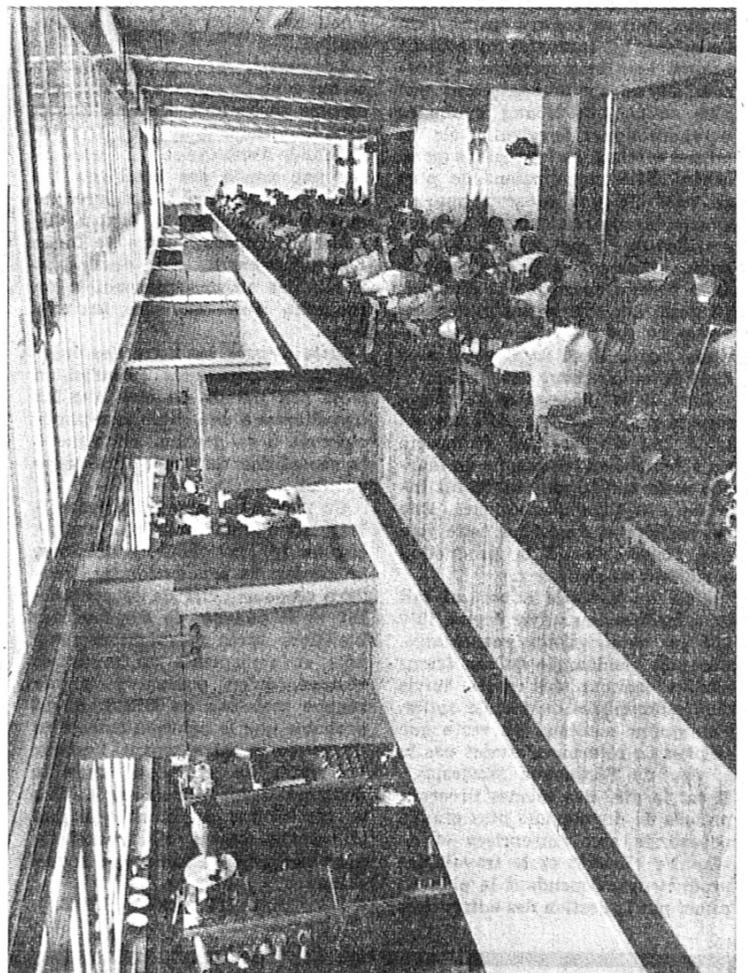
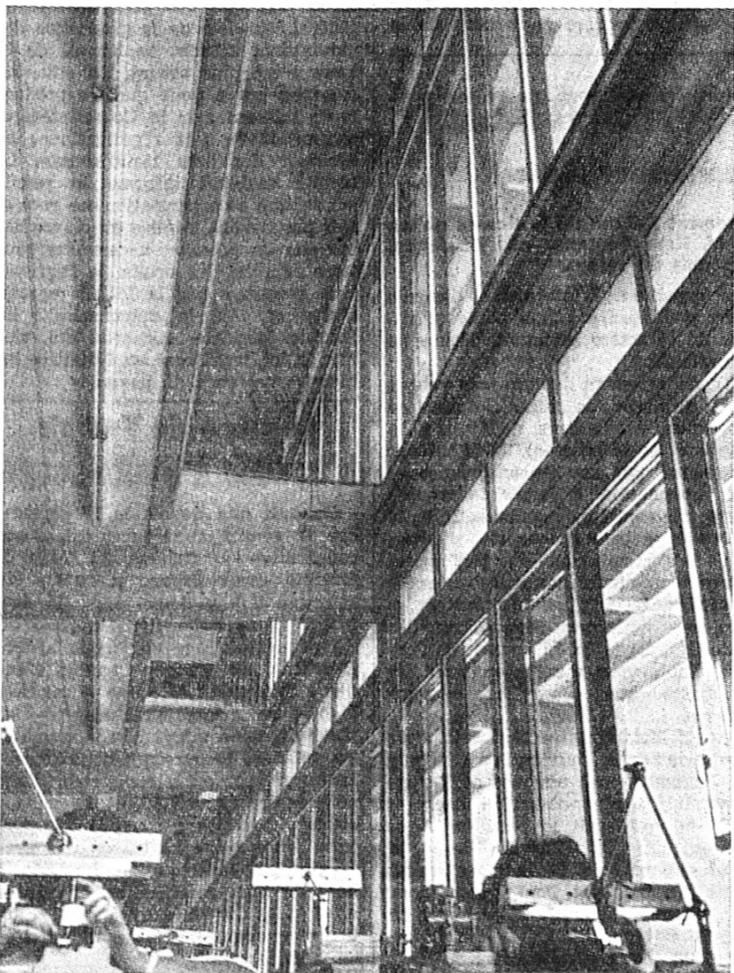
Nous avons traversé les divers départements, ce qui nous a permis de nous faire une idée de la cadence, du degré d'attention, de la tension de l'atmosphère sous et dans lesquels vivent et œuvrent les travailleurs. Aucune comparaison ne peut être faite naturellement entre les chercheurs, le personnel commercial et d'administration et les travailleurs occupés à la fabrication. Personnellement, j'ai été agréablement surpris par cette rapide visite ; je n'ai pas ressenti la sorte

## Bienvenue aux concessionnaires

Vous êtes venus de partout apprendre à mieux connaître les usines de Portescap et de Reno S.A., dont vous êtes les ambassadeurs autorisés à travers les cinq continents.

Par la même occasion, vous avez fait connaissance avec notre ville et notre canton. Nous aurions voulu vous présenter notre Jura, sous un aspect ensoleillé, l'automne étant sa saison faste, le moment où ses paysages sont les plus colorés. Nous espérons que l'astre du jour fera une large apparition avant votre départ, pour que nous n'ayons pas trop de regrets : vous d'avoir frissonné en son absence, nous de n'avoir pas été à même de vous offrir ses rayons.

(Photos de Fernand Perret)



## Les congés dans l'armée Des différences indécentes

Le problème des congés au service militaire n'est, il faut en convenir, pas facile à résoudre. Il serait donc peu objectif de faire état de diverses permissions plus ou moins arbitraires. Cependant, même en montrant la plus grande bienveillance possible à l'égard de ceux qui accordent les congés, il est des cas où il faut admettre que certains officiers manquent de la plus élémentaire psychologie et même d'humanité. Ainsi, lors d'un très récent cours de répétition d'une unité valaisanne, il nous est revenu qu'on a accordé aux hommes toute latitude pour assister au match Slon-Galatasaray. En revanche, un soldat qui voulait aller visiter son grand-père mourant, en clinique, a reçu un refus obstiné.

Que pensez-vous de cette échelle des valeurs humaines? B.

## L'affaire de la société financière en difficulté Arrestations et sursis concordaire

Une importante société financière domiciliée à Genève, dont le capital de 5 millions de francs se trouve constitué en grande partie par de l'argent étranger, est en difficulté depuis quelques jours.

Récemment, à la suite de la plainte déposée par un créancier, qui réclame à la société un demi-million de francs, un administrateur d'origine arabe a été inculpé par le juge d'instruction, tandis qu'à la suite d'une autre plainte déposée par deux des administrateurs suisses de la société, le directeur général de celle-ci, d'origine arabe également, a été arrêté et écroué à la prison de Saint-Antoine, où il a été maintenu par décision de la Chambre d'accusation, celle-ci ayant reconnu le caractère criminel de l'affaire.

Cette affaire est également évoquée sur le plan civil. Tout récemment, le créancier qui réclame un demi-million de francs a demandé devant le tribunal de première instance que la société soit mise en faillite. D'autre part, les administrateurs de celle-ci ont demandé également devant le tribunal de première instance, que leur société soit mise au bénéfice d'un sursis concordataire. C'est cette dernière décision que vient de prendre le tribunal de première instance. Ainsi

donc, la mise en faillite réclamée par le créancier devient sans objet. Un collège de quatre commissaires a été désigné par le tribunal de première instance pour s'occuper du concordat. En revanche, l'affaire se poursuit comme jusqu'ici sur le plan pénal.

### DANS LE CANTON DU TESSIN

#### Mort tragique

M<sup>lle</sup> Maddalena Perucchi, 75 ans, ancienne institutrice, a trouvé une mort horrible, mardi après midi, à son domicile de Gerra Gambarogno. Elle entre en effet en contact avec un fourneau électrique qui mit le feu à ses habits. A ses cris, des voisins accoururent, mais ils perdirent un temps précieux en enfonçant la porte de l'appartement, qui était fermée à clef. Arrivés dans le logement, ils purent maîtriser les flammes, mais malgré tous les soins qui lui furent donnés à l'hôpital de Locarno, M<sup>lle</sup> Perucchi a succombé mercredi matin à ses graves brûlures.

## Réforme économique en URSS

Le Comité central du Parti communiste de l'URSS vient d'entendre un rapport du chef du gouvernement Kossyguine sur la situation de la production industrielle et les mesures de réorganisation de l'industrie soviétique. Khrouchtchev avait procédé à une grande décentralisation de la direction économique. Il avait créé des conseils économiques par régions industrielles qui ne correspondaient pas à la structure politique du pays. Ces conseils devaient stimuler et diriger la production dans leur région. Ils étaient plus près des usines et des chantiers que les organes de direction établis à Moscou.

L'idée de la décentralisation était bonne, mais on envoya en province les mêmes bureaucrates qui avaient prouvé leur incompétence à Moscou. Ils ne s'y démontrèrent pas plus actifs. Les mêmes méthodes bureaucratiques devaient avoir les mêmes effets dans les régions qu'au centre. Elles échappaient de plus au contrôle que Moscou pouvait encore exercer. La gabegie bureaucratique ne fit que grandir. Kossyguine affirme que la productivité et le revenu national ont diminué. L'intérêt des entreprises et des ouvriers ne fut pas stimulé. Des erreurs manifestes furent constatées dans l'établissement des plans.

Bref, il est nécessaire de réformer ce système. Un essai avait été tenté l'an dernier dans l'industrie du vêtement où l'économie du marché axée sur la rentabilité fut introduite à titre d'expérience. Elle fut positive et c'est dans cette voie que l'ensemble de la production soviétique va s'engager.

C'est un pas très important fait dans la direction suivie depuis 1950 par les communistes yougoslaves, une voie condamnée en son temps par les communistes russes, suivis des communistes du monde entier. Kossyguine souligna du reste que le plan de réforme n'atteint pas le niveau de l'économie yougoslave. Il est inspiré des mêmes préoccupations de donner une plus grande autonomie aux entreprises et de stimuler l'intérêt et le travail des producteurs. Cependant le plan ne remet pas la gestion des entreprises

aux travailleurs eux-mêmes et ne supprime pas l'ingérence de la bureaucratie gouvernementale.

Au contraire, la centralisation stalinienne à Moscou dans une vingtaine de ministères ne réduira pas le nombre et le pouvoir des bureaucrates de l'Etat; dans l'entreprise, c'est le directeur, nommé d'en haut, qui aura plus de responsabilité, d'initiative et de pouvoirs pour augmenter la productivité et la rentabilité. En un mot, l'économie soviétique reste basée sur le capitalisme d'Etat, en maintenant les producteurs sous la direction du pouvoir. La production doit être améliorée au point de vue quantité et qualité et le travailleur « doit avoir plus de cœur à l'ouvrage ».

Les moyens prévus pour réaliser ce but sont-ils suffisants? La seule mesure susceptible d'augmenter la productivité est la décision de créer des fonds d'entreprises où sera versée une partie des bénéfices. Un fonds sera consacré à améliorer les moyens de production et à rationaliser le travail, l'autre, le fonds d'encouragement, est destiné à payer des primes mensuelles ou annuelles aux meilleurs travailleurs.

Mais d'après les nouvelles fragmentaires parvenues jusqu'ici, il n'est pas permis de dire que les travailleurs d'une entreprise participeront à sa gestion, ni même à la répartition du fonds d'encouragement.

Ce n'est que lorsque le travailleur soviétique aura en mains, comme le travailleur yougoslave, la gestion de son entreprise, l'entière responsabilité de sa rentabilité et le pouvoir de disposer des bénéfices après paiement des impôts et versements au fonds de réserve, qu'on pourra parler de régime socialiste en URSS. Il est probable que la réforme entreprise devra, en se développant, liquider les restes du stalinisme dans le domaine économique, c'est-à-dire ce capitalisme d'Etat que Staline et ses successeurs n'ont cessé de nous présenter comme « le socialisme ».

Jules HUMBERT-DROZ.

# Conseil national: les exigences déraisonnables de l'armée

Mercredi, M. Schuermann (cons., SO) a présenté le projet « Florida », ou l'amélioration du réseau radar d'alerte initial et des installations de conduite centralisée par les troupes d'aviation et de défense contre avions.

Le crédit demandé par le Département militaire se monte à 188 millions de francs, plus 15 millions pour les imprévus, soit en tout 203 millions.

La majorité de la commission est favorable au projet.

D'autres systèmes ont été envisagés ils se sont révélés moins adaptés à nos besoins.

M. Glasson (rad., FR), rapporteur de langue française souligne aussi que la commission a pu se convaincre des avantages du projet « Florida ». Les interventions aériennes sont maintenant si rapides que les calculs pour organes de commandement doivent être confiés à des ordinateurs électriques. Des moyens modernes de transmission sont aussi indispensables.

Le fournisseur du système ne devra procéder paraît-il qu'à de légères adaptations, de sorte qu'il n'y a pas lieu de craindre de mauvaises surprises du genre « Mirage ». Le crédit demandé peut s'inscrire, sans le faire éclater, dans le cadre du budget. Il est vrai que les voix qui critiquent l'ampleur des dépenses militaires se font de plus en plus nombreuses. Mas ce problème doit être étudié pour soi: nous sommes tenus par des engagements antérieurs.

### Les socialistes rejettent la demande

Au nom de la minorité de la commission, M. Eggenberger (soc., SG) combat le projet. Parlant aussi au nom du groupe socialiste unanime, il critique d'abord d'une manière générale les nombreuses demandes de crédit du Département militaire, peu conformes à la politique officielle de lutte contre la surchauffe. Notre équipement radar peut attendre. Qu'on établisse un plan de priorité et qu'on présente aux Chambres des demandes raisonnables.

M. Eggenberger signale qu'au crédit de 203 millions, il faut ajouter 25 millions pour la construction des cavernes, et 30 à 50 millions pour le renchérissement jusqu'au moment où tout sera achevé, soit environ en 1970. Avec d'autres imprévus, on ne sera pas loin de 300 millions.

Sur le plan technique, il semble que « Florida » n'est pas encore au point. Citant le colonel commandant de corps Ernst, l'orateur énumère une série de défauts de l'installation. Il propose donc de ne pas « se lancer dans cette aventure ».

### Séance de relevée

A la reprise, le conseil s'occupe d'abord de la divergence concernant l'achat d'immeubles par des Suisses de l'étranger.

## LE RECOURS DE M. FENTENER REJETÉ

### Intransigeance du département fédéral

On a appris mercredi matin que le Département fédéral de justice et police a repoussé le recours que lui a adressé M. Henri Fentener van Vlissingen, 48 ans, contre le renouvellement de son permis de séjour.

A ce propos, au cours de la séance que le Conseil communal de Saint-Sulpice a tenue mercredi soir, M. Gourdou, syndic, a longuement exposé les faits du conflit qui oppose l'irascible Hollandais-Américain aux autorités cantonales. Le Conseil communal a approuvé les mesures prises par la Municipalité par 29 oui contre 4 non et 2 bulletins blancs. D'autre part, la Municipalité estime que le commentaire publié sur la circulaire distribuée par le Comité de défense des intérêts de Saint-Sulpice était insultant, ce qui l'oblige à porter plainte contre les signataires de cette circulaire qui épouse la cause de M. Fentener.

Le Département fédéral de justice et police a motivé sa décision par le refus de M. Fentener de se conformer à l'ordre juridique établi.

En conséquence, M. Fentener devra quitter la Suisse, au plus tard le 10 octobre. Il sera considéré comme indésirable, c'est-à-dire comme « un étranger dont le comportement dans son ensemble et les actes permettent de conclure qu'il ne veut pas s'adapter à l'ordre établi dans le pays qui lui offre l'hospitalité ou qu'il n'en est

pas capable ». L'interdiction d'entrée n'est d'ailleurs pas une peine et n'a pas un caractère infamant, déclare le département.

Le département déplore qu'à propos d'un différend de mince importance (quelques centimètres de trop à la hauteur de sa maison), M. Fentener ait réussi par son intransigeance et son obstination à semer le trouble dans une commune vaudoise. Il tente de se faire passer pour une victime, mais il s'est mis dans son tort quand après avoir épuisé toutes les instances possibles, il a refusé d'exécuter les décisions définitives rendues par les autorités. La règle du respect de l'ordre établi vaut aussi bien pour les étrangers que pour les citoyens suisses.

(Réd.) Mais l'affaire n'est certes pas terminée: on se souvient en effet que M. Fentener avait annoncé qu'il s'opposerait à son expulsion de Suisse et qu'il ne quitterait le pays que sous la contrainte en refusant d'emporter quoi que ce soit. Si le département reste intransigeant, l'opinion publique ne manquera pas de s'émouvoir en voyant cette famille « jetée à la porte », pour un motif en définitive futile.

Le Conseil des Etats propose de dispenser du régime de l'autorisation « les personnes qui ont le droit de s'établir en Suisse ».

La version du Conseil national était: « les personnes de nationalité suisse ».

La commission propose maintenant de se rallier au Conseil des Etats.

Mais F. Grütter (soc., BE) veut maintenir la décision antérieure.

C'est la version du Conseil des Etats qui l'emporte par 75 voix contre 44.

### « Florida »: discussion interrompue

On reprend alors la discussion sur le projet « Florida ». Treize orateurs sont inscrits.

Au nom du groupe conservateur-chrétien-social, M. Harder (SG) approuve l'entrée en matière.

Après cette intervention, le conseil décide par 73 voix contre 2 de publier ce débat au bulletin officiel.

L'orateur suivant est M. Strahm (PAB AG) qui s'en prend d'abord à la presse « qui n'a pas toujours parlé objectivement de la question ».

M. Strahm dit ensuite qu'il votera le projet.

M. Hubacher (socialiste, BS) relève, comme d'autres orateurs, qu'il est bien difficile pour un profane d'apprécier la valeur technique d'une telle installation. Mais il ressort d'avis compétents que le système « Florida » doit encore être perfectionné. Les frais supplémentaires qui en résulteront ne peuvent être évalués. Nous devons donc nous opposer à cette aventure.

M. E. Schmid (dém., ZH) apporte l'adhésion de son groupe au projet.

M. Beck (sans parti, ZH) redoute une nouvelle affaire du Mirage. La confiance du peuple en ses autorités militaires est ébranlée. Il votera contre le projet.

Au nom du groupe radical unanime, M. Hofstetter (SO) demande au conseil de voter le crédit.

M. Maître (cons. GE) votera l'entrée en matière car « il est plus facile de refuser un crédit militaire que d'assumer pleinement ses responsabilités ».

La discussion est alors interrompue. Elle reprendra jeudi matin. Sept orateurs sont encore inscrits.

Le président annonce encore le dépôt d'une initiative du canton de Neuchâtel relative à la navigation fluviale.

### Les conseillers fédéraux et la télévision

Le matin, le Conseil national a entendu M. Allgoewer (ind. BS) développer une interpellation par laquelle il proteste contre les interventions de conseillers fédéraux à la radio et à la télévision, notamment à la veille d'importantes votations. « Les conseillers fédéraux usent ainsi de leur situation particulière pour faire de la

propagande » affirme M. Allgoewer, qui veut être certain qu'on ne verra pas s'instaurer en Suisse un régime de « télécratie » qui dévalue le Parlement.

Ces craintes sont injustifiées, lui répond H.-P. Tschudi. On aurait plutôt tendance à reprocher au Conseil fédéral de faire trop peu usage des moyens modernes de communication. Il a toujours été l'habitude que les conseillers fédéraux fissent campagne pour l'adoption d'un projet. Autrefois ils le faisaient uniquement dans des assemblées publiques, maintenant ils disposent de la radio et de la télévision.

Le Conseil fédéral a bien l'intention de recourir encore à ces deux moyens, tout en attachant une importance primordiale au rôle de la presse.

L'interpellateur se déclare non satisfait de cette réponse. Il aurait voulu une promesse que les membres du gouvernement n'interviendront plus à la veille de votations.

M. Götsch (soc., ZH) propose d'ouvrir la discussion. Par 42 voix contre 35, le Conseil y consent.

M. Götsch affirme que les émissions politiques de la TV ne sont pas « truquées » mais il les souhaite plus vivantes.

M. Breitenmoser (cons., BS), qui avait en décembre prié le Conseil fédéral de recourir davantage à la radio-TV, exprime sa satisfaction.

M. Arnold (soc., ZH) félicite M. Allgoewer pour son interpellation. Ce dernier conclut le débat en répétant que la télévision n'est pas un moyen de démocratie directe.

Après une « prise de bec » sur les rôles comparés de la télévision et de la Landsgemeinde, la discussion se termine dans l'hilarité générale.

En début de séance, le Conseil national s'est encore occupé de diverses interventions au sujet du problème de l'aide de la Confédération aux universités et des bourses aux étudiants étrangers. Le principe d'une aide transitoire de trois ans aux universités cantonales a été admis. Une conférence aura lieu prochainement au sujet de cette question.

Enfin, mercredi, le conseil a assermenté un nouveau député, M. Amadeo Boffa, conservateur tessinois, qui succède à M. F. Maspoli, démissionnaire.

### Comité de défense paysanne Vers des troubles?

Les délégués de l'Union des producteurs suisses (organisation essentiellement romande et le comité d'action des paysans de Suisse alémanique se sont réunis mercredi à Berne. Ils ont décidé de créer un « comité national de défense paysanne ».

Dans un communiqué, ils « rendent attentif le peuple suisse au grave péril que fait courir au pays l'inquiétante politique des prix du Conseil fédéral. Au-delà de la génération des exploitants actuels, le travail de la terre n'est plus assuré. La situation est trop grave pour que les producteurs laissent agir le Conseil fédéral comme il l'a fait régulièrement en arrêtant des prix insuffisants ». Le comité national informe le peuple suisse que l'« organisation ne reculerait pas devant la mise en œuvre des moyens de pression nécessaires pour faire respecter les droits de l'agriculture reconnus par la loi. Il regrette d'ores et déjà la responsabilité de troubles possibles sur ceux qui, violent la loi, trahissent en définitive les intérêts profonds du pays ».

### Le crime de Verbois L'homme à l'auto rouge

On sait que depuis le 17 septembre, le gérant d'une succursale d'une coopérative à Genève, M. Aldo di Camillo, avait disparu et qu'il a été retrouvé il y a deux jours, la tête percée d'une balle, dans le cours du Rhône, au barrage de l'usine hydro-électrique de Pougny-Chancy. L'enquête concernant ce crime — car c'est bien d'un crime qu'il s'agit — se poursuit d'une manière très active et les policiers recherchent actuellement le propriétaire ou le conducteur d'une voiture de marque VW 1200 couleur rouge vif, modèle récent, dont la portière droite porte les traces d'un projectile. L'homme qui se trouvait à bord de cette machine est âgé de 40 à 45 ans, de taille moyenne, plutôt trapu, chevelure grisonnante coiffée en arrière.